

R

8 40

ROBERT MESURET

ÉVOCACTION
DU
VIEUX TOULOUSE



LES ÉDITIONS DE MINUIT

ÉVOCATION
DU
VIEUX TOULOUSE

989

8 Lk7
56849

L. 21 9 1032 - 12082

LOCATION
BY
THE TOWN

ROBERT MESURET

ÉVOCATION
DU
VIEUX TOULOUSE



LES ÉDITIONS DE MINUIT

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE HUIT CENTS
EXEMPLAIRES SUR ALFAMOUSSE DES PAPETERIES
NAVARE NUMÉROTÉS DE 1 à 800, PLUS SEPT
EXEMPLAIRES HORS-COMMERCE, NUMÉROTÉS DE
H.-C. I A H.-C. VII



© 1960 by LES ÉDITIONS DE MINUIT
7, rue Bernard-Palissy - PARIS (6^e)

Tous droits réservés pour tous pays

L'évocation est l'action d'évoquer, c'est-à-dire de rappeler (evocare) à la vie par des incantations ou des sortilèges. A ce sens premier s'ajoute un sens analogique et l'on parle d'évoquer les hommes ou les choses disparus : l'incantation devient un discours, le sortilège une image, mais l'historien n'est plus un sorcier et il ne doit son pouvoir qu'aux artifices de la rhétorique et à l'abondance de sa documentation. L'analogie, d'ailleurs, est imparfaite, car Toulouse est vivante et notre évocation ne saurait comprendre tout son passé. Si nous avions voulu suivre l'économie adoptée dans la même collection, pour Avignon ou pour Marseille, Toulouse eût exigé deux volumes. Notre évocation, fidèle au sens littéral sinon originel de ce terme, se limite à ce que les sens ont pu percevoir : sentir, toucher, goûter, entendre et surtout voir. Notre résumé historique n'est donné que pour l'intelligence de l'ouvrage et nous n'y citerons que des faits qui ne se trouvent point localisés, réservant pour chaque lieu — église, porte, hôtel ou palais — les événements dont ils furent le théâtre, ou les personnages qui y sont passés. Ainsi notre méthode est-elle à l'inverse de celle des historiens classiques, qui illustrent leurs annales avec la description ou la reproduction des monuments. Ici l'œuvre d'art est l'objet de notre recherche et nous n'appelons les faits et les hommes que pour l'animer. Toulouse n'est ni une foule sans abri, ni une réunion de palais vides, comme ces fabriques italiennes assemblées par François Cammas (M.P.D.), sur lesquelles Baudelaire eut fait planer « un silence d'éternité ». Mais la vie, donnée ou rendue, exige une sélection et dans cette revue rétrospective nous avons dû choisir. Nous n'avons omis que des infimes mais nous sommes assurés cependant qu'il se trouvera des lecteurs pour nous reprocher telle ruine ou tel souvenir auxquels ils demeurent attachés. Sur le sentiment nous avons fait primer la valeur. Et d'ailleurs cette évocation ne doit pas seulement être la nôtre. Elle va citer des descriptions antérieures, décrire des vues ou des relevés, voire les scènes tracées par les peintres d'histoire, œuvres d'imagination, composées pour illustrer des ouvrages, former des albums ou décorer des galeries. On a compté les erreurs des historiens : « et voilà comment on écrit l'histoire ». Nous voudrions dénombrer les fantaisies des peintres, leurs fautes volontaires, leurs mensonges inoffensifs : et voici comment on a peint l'histoire.

Nous allons énumérer ou décrire les œuvres de nos ateliers, depuis leurs métiers les plus modestes comme la couture ou la pâtisserie, jusqu'aux arts les plus nobles comme la peinture ou la musique, non seulement dans les morceaux existants, mais dans les choses disparues, divisées ou emportées, nous attachant non seulement à ce qui est mais à ce qui

a été ou à ce qui aurait pu être, relevant les descriptions, décrivant les relevés, rapprochant les fragments désunis, remettant en leurs lieux primitifs les piliers descellés de leurs bases, les chapiteaux enlevés à leurs colonnes, les figures emportées de leurs niches ou les toiles arrachées à leurs lambris. Chaque bâtiment sera désigné par son titre primitif, chaque rue par le nom qu'elle portait encore en 1793, époque où les vocables choisis par l'administration ont remplacé les noms populaires tirés de la situation des lieux. Nous ne faisons ni une histoire ni un guide, mais nous allons essayer d'explorer simultanément le temps et l'espace dans une promenade dont la trame se fera plus serrée dans la ville ancienne et plus distendue lorsque nous franchirons les remparts pour explorer les faubourgs et le gardiage de Toulouse.

Voici pour l'évocation, premier terme de notre titre, voilà pour le second. Si notre Vieux Toulouse s'arrête à 1850, ce n'est point une limitation conventionnelle. Ce millésime marque l'époque où notre bourgeoisie renonçant aux constantes de l'art toulousain, construit et décore à l'instar de Paris : la rue d'Alsace n'est toulousaine ni par son style ni par son nom. A l'exception des ouvrages disparus, nous ne décrirons ni ne nommerons aucune œuvre exécutée depuis cent ans. Nous ne citerons aucune personne vivante et cette rigueur, nécessaire en un tel ouvrage, nous privera de remercier nommément nos collègues des musées, des archives ou des bibliothèques qui nous ont si aimablement aidés dans sa préparation.

Pour rendre plus aisée la lecture, nous avons rétabli tous les textes cités dans la graphie actuelle : le latin dans la forme classique, le français dans l'orthographe contemporaine, la langue d'oc dans la graphie occitane, même pour les vers provençaux. Le même souci nous a engagé à écrire les noms propres des personnages occitans dans leur forme française et à traduire les prénoms en français. C'est aussi pour faciliter la lecture et pour alléger cet ouvrage que nous avons omis les références, voire la bibliographie qui eût rempli un volume. Pour les œuvres retirées de leurs lieux d'origine, nous indiquons entre parenthèses les dépôts où elles sont conservées et que nous désignons par des sigles :

- A.D. = Archives départementales de la Haute-Garonne.
- A.M. = Archives municipales.
- B.M. = Bibliothèque municipale.
- B.U. = Bibliothèque de l'Université.
- M.A. = Musée des Augustins.
- M.G.L. = Musée Georges-Labit.
- M.P.D. = Musée Paul Dupuy.
- M.S.R. = Musée Saint-Raymond.
- M.V.T. = Musée du Vieux Toulouse (propriété de la Société des Toulousains de Toulouse).
- C.P. = Collection particulière.

INTRODUCTION

I. - RAPPEL HISTORIQUE

La peinture et l'histoire, les portraits et les hommes, les sujets et les faits.

Les Volkes Tectosages ont-ils, vers 260 avant J.-C., quitté Toulouse, leur capitale, pour concourir à la conquête de l'Asie Mineure et à la fondation du royaume galate ? Les historiens hésitent à le croire, mais en 1683 Raymond Lafage (M.P.D.) a figuré ces guerriers, coiffés de casques à mèches, chaussés de cnémides, vêtus de cuirasses à lambrequins. Ainsi parés, nous les voyons partir pour cette expédition coloniale, capturer le roi de Macédoine, piller le trésor de Delphes, bâtir la ville d'Ancyre : les deux derniers sujets repris par Antoine Rivalz dans la décoration de la galerie des peintures du Capitole (M.A. et Théâtre du Capitole). Cent ans plus tard, Rome, qui doit protéger ses provinces hispaniques de la Catalogne et de la Narbonnaise, s'efforce de dominer Toulouse. Les Tectosages seront vaincus par Cépion qui, à son tour, va piller leur trésor. Taxes et redevances marquent désormais les sujets d'une province romaine.

A ses dieux topiques Toulouse mêle les dieux du Panthéon et nous retrouverons chemin faisant Jupiter, Mars et Vénus (M.S.R.). Ses magistrats sont questeurs et quatuorvirs comme Volteius qui nous a laissé une inscription (M.S.R.). Mais les témoignages de cette civilisation s'ils sont plus nobles que les stèles bordelaises, ne sont point aussi abondants que ceux de Séville ou de Nîmes ; perpétuellement réédifiée sur ses ruines, Toulouse est demeurée une ville florissante, couvrant ses monuments antiques d'une couche de déblais qui peut atteindre cinq mètres d'épaisseur.

La ville est un marché agricole. Elle a une école de rhétorique qui doit sa renommée non seulement aux homonymies glorieuses d'un Virgile et d'un Stace, mais aux louanges de deux poètes : Ausone, un Aquitain originaire de Bordeaux (*Burdigala*), qui y vint étudier les bonnes lettres et qui sera le précepteur de l'empereur Gratien ; Martial, un Catalan, natif de Bambola (*Bilbilis*) : écrivant à Toulouse, à Atticus, il s'était recommandé de Marcus Antonius Primus, et il n'avait pas

manqué de rappeler que ce soldat victorieux, qui avait procuré la pourpre à Vespasien, était une gloire incontestable de Toulouse Palladienne.

*Marcus Palladiæ non inficianda Tolosæ
Gloria, quem genuit pacis alumna quies.*

Mais de cette Minerve dont nous conservons une des plus belles figures, taillée d'après Myron dans le marbre d'Italie (M.S.R.), les chrétiens vont renverser les images. Vers 250 Saturnin (*Saturninus*) ferme la bouche des oracles : premier évêque et premier martyr de la ville qui le glorifie sous le nom de saint Sernin, francisation de la forme occitane : *sant Sarnin*, qu'il faut prononcer *sann Sarni*. En ces premiers siècles de notre église fleurissent deux maîtres illustres : Sulpice Sévère qui sera le correspondant de saint Paulin et le biographe de saint Martin, saint Exupère, dont saint Jérôme louait la charité.

Mais le monde romain était pressé par les barbares. Au début du v^e siècle, les Wisigoths fondent le premier royaume d'Espagne, dont Toulouse sera la capitale pendant près de cent ans. Rome voudrait civiliser ces sauvages et nous voyons Ataulf, leur premier roi, épouser à Narbonne Galla Placidia, « fille, femme, sœur et mère » de ses maîtres, dont le portrait est à Monza sur un diptyque d'ivoire et le tombeau à Ravenne sous l'éclat de ses mosaïques d'azur. Le règne d'Ataulf sera bref (414-415) et la cour, qui de Narbonne à Barcelone est encore vagabonde, va se fixer à Toulouse avec Théodoric I^{er}, vainqueur de Littorius, traîné sur un âne dans les rues de la ville, triomphe dérisoire, glorifié, quinze cents ans plus tard, par la plume de Lafage (M.P.D.) et par le pinceau de Rivalz (M.A.) : aimables mensonges, archéologie d'opéra que nous retrouvons à Madrid avec les portraits des rois goths (*los reys godos*) peints en 1635 au palais du Retiro, aujourd'hui musée de l'Armée : *Ataulf* par Vincent Carducho, *Théodoric* par Félix Castello, *Euric* par André Lopez, *Alaric II* par Joseph Leonardo. Cuissards et tonnelets alternent avec les lambrequins à l'antique. Tels se peignaient les anciens rois dans la peinture d'histoire : génitif qui est une antiphrase, car ces figures ne sont pas plus exactes que les discours composés par Tite-Live pour Caton et Hannibal.

Alaric II fut notre dernier roi. Après sa défaite à Vouillé (507) s'achève le royaume de Toulouse (*Regnum Tolosanum*), dont la capitale est transférée à Tolède. Clovis fait dans notre ville une entrée triomphale qu'en 1730 Tardieu va graver d'après Humblot, toujours en style de ballet, sur l'un des bandeaux (M.P.D.) commandés par les bénédictins pour leur *Histoire générale de Languedoc*. Mais les rois francs sont lointains et les évêques vont redevenir les défenseurs de la cité (*defensores civitatis*), tel saint Germier dont le culte se prolongera avec une image du xvii^e siècle dont nous conservons le

bois d'impression (M.P.D.), ou Magnulfe qui résiste à la conspiration de Gondebaud. Les Arabes occupent Narbonne et, en 720 et 721, El Samah est défait sous les murs de Toulouse par Eudes, duc d'Aquitaine, dans un combat qu'en 1730 Tardieu et Humblot (M.P.D.) vont reconstituer dans le goût de March et de Parrocel. Pour éviter le retour de ces invasions, Charlemagne forme pour son fils Louis, couronné à Rome en 781, le royaume d'Aquitaine qui s'étendait jusqu'à Barcelone et dont les gouverneurs vinrent à Toulouse rendre hommage à leur jeune roi dans une diète qu'en 1730 Cazes va figurer dans un palais classique, sur un bandeau gravé par Cochin pour l'*Histoire* des bénédictins. Nos comtes ne sont encore que des vice-rois, comme Chorson, ou des généraux comme Guillaume (*Guilhem*), qui fondera au désert l'abbaye de Gellone, bientôt dédiée sous le vocable de *Sant Guilhem*. Frédélon saura profiter des divisions carolingiennes, choisir entre Pépin II, roi d'Aquitaine, qui l'aurait tenu en bride, et Charles le Chauve, souverain qui ne sera plus qu'un suzerain.

Voici fondé le comté de Toulouse que ses princes souverains vont gouverner pendant quatre siècles. La ville, qui avait résisté aux Normands en 864, sera de 1056 à 1068 le siège de quatre conciles où seront interdits aux clercs le mariage, le port des armes, le trafic des charges ecclésiastiques. Toulouse qui s'endort, affaiblie par ses dépeuplements et par ses divisions, va se réveiller au XI^e siècle : la population augmente, les affaires se raniment, la construction reprend et si nous voulons connaître l'éclat de la civilisation toulousaine aux XI^e et XII^e siècles, il nous suffit de compter les moulins ou les hôpitaux, de lire les *sirventès*, d'écouter les chants des *trovadors* (prononcez *troubadours*), de visiter Saint-Sernin, d'examiner les chapiteaux de la Daurade ou de Saint-Etienne (M.A.).

Les Toulousains sont attachés à leurs comtes et l'intervention de leurs armes va délivrer Alphonse Jourdain de ses ennemis (1119) : de Raymond-Bérenger III, comte de Barcelone, qui est le mari de Douce, héritière du comté de Provence, ou de Guillaume IX, duc d'Aquitaine, qui a épousé Philippa, fille de Guillaume IV, et qui fait valoir les droits de sa fille, repris par sa petite-fille, l'ardente Eléonore (*Alienor*) de Guienne et par ses époux successifs, Louis VII et Henri II. Mais Raymond V a épousé Constance de France et le premier mari d'Eléonore est devenu son allié. Comment en 1159 le comte de Toulouse et le roi de France ont obligé le roi d'Angleterre et le roi d'Ecosse à lever le siège de la ville, Lafage et Cazes (M.P.D.) l'ont imaginé dans ce style noble où les guerriers du XII^e siècle sont vêtus à la mode des tragédiens : Lafage dans un dessin à la plume relevé d'un lavis, d'encre de Chine où la scène se passe devant un rempart que domine le clocher de Saint-Sernin, Cazes dans une composition plus baroque gravée à l'eau-forte en 1733 pour le deuxième volume des bénédictins.

Au Château narbonnais va s'ajouter le Capitole. De 1189 à 1208 se forme la république toulousaine, administrée par ses

vingt-quatre consuls, qui ont une milice, un pouvoir législatif et un pouvoir judiciaire. Raymond IV a dû partager avec la cité. Raymond VI va composer avec l'hérésie cathare, cette sirène qui va livrer notre patrie. Dans ce piège diabolique, les Toulousains se laissent séduire, qui par l'apparente logique des deux principes, qui par l'ascétisme des parfaits, qui par les facilités accordées aux simples croyants. La société était divisée, le clergé corrompu. Mais les chanoines élisent pour leur évêque Foulques (*Folquet*), un moine cistercien de Provence, abbé du Thoronet. Cet homme énergique est un réformateur. Pouvait-il croire que le secours des armées françaises serait payé de notre liberté ?

Les Montfort assiègeront trois fois notre ville : en 1211 où les Français se contentent de saccager les jardins de la banlieue sud, en 1218 où mourra Simon, en 1219 où Amaury va terminer le combat avec la quarantaine des princes. Mais entre temps la défaite de Muret (1213) où était mort Pierre II, roi d'Aragon et comte de Barcelone, le vainqueur de Las Navas de Tolosa, avait marqué la fin de notre indépendance. La ville est divisée, les consuls veulent la paix. En 1229, Raymond VII va traiter avec saint Louis, promettre sa fille Jeanne à Alphonse de Poitiers, qui sera son héritier (1251) : un héritier avide qui fera casser le testament de son beau-père pour ne point payer les aumônes qu'il avait prescrites. En 1271 Alphonse et Jeanne mourront sans postérité et le comté sera rattaché à la couronne de France.

A sa liberté perdue, Toulouse trouvait quelques compensations : l'extension de ses privilèges municipaux et l'établissement d'une université qui allait augmenter son rayonnement territorial. Le traité de Paris avait mis à la charge de Raymond VII l'entretien de quatorze maîtres : quatre pour la théologie, deux pour le droit canon, six pour les arts libéraux, deux pour la grammaire. Les ordres mendiants fournissaient à l'université le lieu de ses assemblées, parfois les auditoires, c'est-à-dire les salles de cours. Mais les étudiants n'étaient point logés. Seuls les pauvres étaient hébergés et nourris dans des collèges, fondés par des prélats — papes, évêques ou abbés —, le plus souvent d'anciens élèves de nos facultés. A l'enseignement s'ajoute la prédication et le XIII^e siècle voit s'établir les mendiants. Aux dominicains dont l'ordre est fondé à Toulouse s'ajoutent les franciscains, les augustins, les carmes avec toutes leurs congrégations adventices, masculines ou féminines. A l'art roman et à la vie contemplative se substituent l'art gothique et la *vita mixta*. Toulouse, qui avait donné le style roman au monde occidental, reçoit désormais, de France et de Germanie, l'architecture qu'elle va adapter au goût des nations méditerranéennes. Couvents et collèges viennent s'édifier sur les terrains vagues et bientôt la ville va garnir ses murs. Entre Londres et Alexandrie la place est le marché de l'isthme aquitain. La population atteindra vers 1335 le nombre approximatif de trente-cinq mille âmes.

Mais Mercure sait ici s'accommoder avec Apollon. Deux agents de change sont parmi les sept mainteneurs qui en 1323 fondent les Jeux floraux : le Consistoire de la Gaie Science (*lo consistori del Gai Saber*) qui maintient la poésie occitane, gage dernier de la résistance. Car le comte est désormais le roi de France. Moins prudents et plus avides que les Plantagenets qui avaient su sans léser aucun de leurs sujets être à la fois rois d'Angleterre et ducs de Guienne, les Capétiens vont se conduire en conquérants. Le parlement établi par Philippe III le Hardi n'est qu'une cour éphémère et vagabonde qui en 1287 et 1288 rend dans notre ville ses arrêts, donnés à Toulouse au parlement (*Tolosæ in Parlamento*) présidé par Bertrand, abbé de Moissac, que Cazes et Cochin vont figurer, avec sa coule noire et sa croix pectorale, sous les traits d'un moine de la congrégation de Saint-Maur (M.P.D.). Le roi réclame sans cesse des troupes et de l'argent. Victime de la guerre de Cent Ans, des luttes civiles entre Armagnacs et Bourguignons, Toulouse sera ruinée par les combats, par la disette et par la peste. En 1389 la visite de Charles VI semble pacifier la province. Mais les libertés municipales sont compromises, la population décroît, la ville s'appauvrit : la fortune totale, qui pouvait atteindre un million de livres en 1335, passe à trois cent mille en 1391, en livres dévaluées de moitié.

En 1418 les capitouls prennent parti pour Henri V contre le dauphin : option éphémère, car les Toulousains ne peuvent demeurer dans le même parti que les Bordelais. Le Languedoc va quitter la cause de la paix pour le parti de la guerre grâce aux manœuvres ondoyantes de son gouverneur, Jean I^{er}, comte de Foix, grâce à la visite du dauphin Charles (1420) qui établit un parlement et concède des exemptions d'impôts. Désormais les visites royales seront fréquentes. Les capitouls, devenus des sujets fidèles, se font gloire de tenir les bâtons du dais et ils se font peindre dans cette posture qui les rapproche de la personne des princes. Le dauphin Louis II, fils de Charles VII, fait trois entrées successives et nous avons conservé les chroniques (A.M.) où elles se trouvent figurées. En 1439, le jeune prince est seul et il a droit aux honneurs du poêle que Géraud Salas (*Guiraut Salas*) a peint rayé de blanc et de rouge, avec les pentes d'un brocart brodé d'étoiles. En 1442, le dauphin accompagne le roi son père et il marche derrière le dais qui est rouge chamarré d'or avec les armes de France brodées sur les pentes. En 1443, il est avec Marie d'Anjou, qui est assise sur la croupe du cheval de son fils : étrange protocole destiné à assurer au dauphin comme à la reine les honneurs du poêle rouge sur lequel Antoine Contarini a figuré des frettes et des rinceaux d'or. Les fonds sont des courtines d'azur brodées d'or. Ce prince, devenu le roi Louis XI, fera en 1463 une quatrième entrée que nous décrirons sous la porte de Muret, peu de jours après l'incendie qui avait détruit la moitié de la ville.

Sur ces ruines va se réédifier la cité nouvelle. Le pastel, colorant tiré d'une plante du Lauragais, va faire de notre ville l'un des premiers marchés de l'Europe. Et nous rencontrerons,

chemin faisant, les hôtels magnifiques des Cheverry, des Bernuy, des Assézat, des Roquette. Malgré cette pluie d'or, Toulouse reste la cité de Pallas et, sur cette place où se rencontrent négociant et changeurs, s'offrentent les tenants des idées nouvelles, étroitement surveillés par l'Inquisition : les humanistes comme Jean de Pins, Jean de Boyssoné, Pierre Bunel, Jean Voulté, les réformés, que les théologiens orthodoxes vont considérer comme une postérité cathare. Dans son *Quatrième écrit sur la Grâce*, Pascal devait écrire « que les manichéens et les luthériens étaient dans une erreur pareille touchant la possibilité des préceptes... et que les manichéens étaient les luthériens de leur temps, comme les luthériens sont les manichéens du nôtre ». Ces réformés qui ne sont encore que des frères séparés, seront bientôt un parti assez puissant pour s'emparer de l'administration municipale. En la fête de la Pentecôte, le 17 mai 1562, les protestants sont chassés et Toulouse délivrée (*Tolosa liberata*) célébrera chaque année, et plus solennellement encore chaque siècle, le jour anniversaire de sa libération. La ville est un des centres principaux de la contre-réforme et nous voyons revenir à leurs observances primitives les bénédictins, les carmes, les augustins, les clarisses, les trinitaires. Nous voyons s'établir des ordres ou des congrégations nouvelles — les minimes, les jésuites — ou anciennes comme les chartreux chassés de Castres, ou les cordeliers de l'Isle-Jourdain. Dès 1563, vingt ans avant Paris, s'y forme pour la défense de la foi une ligue dirigée par le cardinal d'Armagnac, archevêque de Toulouse, par le cardinal Strozzi, évêque d'Albi, et par le maréchal de Monluc. Toulouse avait vu la fondation du mouvement et elle en connaît les excès. En 1589 seront assassinés les chefs du parti des Politiques, Etienne Duranti, premier président, et Jacques Daffis, avocat général au parlement. Le portrait de Jacques Clément, le meurtrier d'Henri III, sera exposé à la vénération du peuple.

Si Toulouse se rallie à Henri IV, ce prince gascon qui a annexé la France à ses Etats pyrénéens de Navarre et de Foix, elle obtient, par l'édit de Folembray (1596), que seul le culte catholique sera célébré dans ses murs. Au soir de ces luttes apaisées elle va trouver un équilibre, demeurer fidèle au dogme romain comme à l'étude des lettres françaises ou latines. A. M. de Pressac, conseiller du roi et l'un de nos humanistes chrétiens, écrivait Jean-Louis Guez, seigneur de Balzac : « Tout de bon il y a certaines villes fatales, où il semble que la Religion, la Vertu et la Doctrine se plaisent de demeurer ; où il semble même qu'elles soient arrêtées de nécessité, comme les dieux qu'on enchaînait autrefois, afin qu'ils ne sortissent pas de leurs temples. Votre Toulouse est de ces villes privilégiées et choisies du Ciel. Elle produira toujours des lumières à la France ; des Catons, des Sulpices et des Cicérons français. Elle sera juste et catholique, savante et palladienne jusques à la fin du monde. »

Mais le pouvoir royal est sorti plus fort de ces dissensions et les impôts payés par les Toulousains ne leur profitent guère.

Le XII^e siècle avait édifié Saint-Sernin, le XVII^e construit Versailles ou les Invalides. Si Louis XIII fait à Toulouse, dans l'église des Pénitents Bleus, le vœu que l'on célèbre encore, c'est à Paris que s'élèvera le monastère du Val-de-Grâce. Le Languedoc n'est pour les Français qu'une province étrangère et conquise. Toulouse ne demeure-t-elle pas une ville espagnole où le peuple est pauvre, les classes hiérarchisées, la piété extérieure et fervente ? Elle n'a ni commerce ni industrie, mais elle reste un marché agricole et ses ateliers fournissent des œuvres d'art à plus de trente diocèses qui en sont dépourvus. Capitale d'une vaste région qui dépasse les limites du Languedoc, Toulouse est préservée par son isolement des influences du pays français. La traversée du Massif Central est difficile et elle fait hésiter les voyageurs. « De Bienassis, le 10 août 1660 », Pascal écrit à Fermat : « Je vous dirai donc, Monsieur, que, si j'étais en santé, je serais volé à Toulouse, et que je n'aurais pas souffert qu'un homme comme vous eût fait un pas pour un homme comme moi... Car je suis si faible que je ne puis marcher sans bâton ni me tenir à cheval. Je ne puis même faire que trois ou quatre lieues au plus en carrosse. C'est ainsi que je suis venu de Paris ici en vingt-deux jours. Les médecins m'ordonnent les eaux de Bourbon pour le mois de septembre, et je suis engagé autant que je puis l'être, depuis deux mois, d'aller de là en Poitou par eau jusqu'à Saumur, pour demeurer jusqu'à Noël avec M. le duc de Roannez, gouverneur de Poitou... » Pascal n'aurait su mieux dire, et qu'il préférerait le confort des coches d'eau, et qu'il n'était pas possible d'aller par eau à Toulouse, soit de Clermont, soit de Paris.

Cet isolement a préservé l'originalité de nos artistes, comme il a gardé des libertins ou des philosophes la foi de notre peuple. A Toulouse la Sainte, la piété trouve de grandes ressources. Aux confréries médiévales se sont ajoutées des sociétés secrètes, comme l'Al ou le Saint-Sacrement, et surtout les Pénitents dont les sacs bleus, noirs, blancs ou gris accentuent notre caractère hispanique. L'Université subsiste dans sa constitution médiévale. Mais à la faculté des Arts, dont l'enseignement ne correspond plus au progrès des sciences, sont adjoints deux établissements nouveaux : le collège de l'Esquile qui est tenu par les doctrinaires et qui sera municipal, le collège des Jésuites qui, après la dissolution de la compagnie, deviendra le Collège royal. Aux facultés s'ajoutent les académies qui assument la recherche scientifique, comme l'Académie des sciences, inscriptions et belles-Lettres, ou qui enseignent les principes des beaux-Arts comme l'Académie royale de peinture, sculpture et architecture. Les Jeux floraux eux-mêmes recherchent cette appellation souveraine et voici que sous l'éteignoir de la couronne va s'étioler le laurier des augustines. Salons et concerts, opéras et comédies, bibliothèques et laboratoires complètent les ressources de cette ruche intellectuelle, capitale de l'Occident latin. Les querelles du parlement et des capitouls, les empiètements de l'intendant, les réceptions des princes que nous rencontrons aux portes de

la ville emplissent ces deux siècles et l'histoire, désormais anecdotique, d'une capitale de province, bientôt simple chef-lieu d'un département.

Ainsi allait la faire la Révolution de 1789, mouvement parisien et imposé par un organisme centralisé. Le capitoulat est remplacé par le conseil général de la Commune, le parlement est aboli, l'université supprimée, les académies dissoutes, le clergé proscrit. L'archevêque, Mgr de Fontanges, se réfugie à Palma, mais il demeure le pasteur légitime, et Hyacinthe Sermet, évêque schismatique, n'est qu'un berger sans troupeau. Les parlementaires sont arrêtés, mais on n'ose les juger sur place et ils seront décapités à Paris. Les fêtes ne sont que des cérémonies officielles, dont nous n'avons que des comptes rendus enthousiastes et mensongers. L'arbre de la Liberté, porté à travers les rues de la ville sur un char traîné par quatre chevaux, est protégé par six gardes nationaux, armés de piques : ainsi est-il figuré sur un curieux dessin de Mortreuil (M.P.D.), avec les emblèmes de la Révolution triomphante : un tour renversée, un livre ouvert sur le fût d'une colonne et les drapeaux où les trois couleurs écartelées nous évitent l'insupportable acidité de leur disposition verticale. Nous sommes entre le 5 brumaire an II (26 octobre 1793) et le 15 frimaire an III (5 décembre 1794).

Les condamnations sont plus rares qu'en toute autre ville. Toulouse est, en dépit de ses clubs, un centre de menées anti-républicaines, qui après le 9 thermidor de l'an III (27 juillet 1794), vont se donner libre cours ; on voit sortir les muscadins, paraître l'*Antiterroriste ou Journal des Principes*. Malgré les Jacobins qui l'emportent dans les élections, malgré le général Commes qui écrase à Montréjeau l'insurrection royaliste de l'an VII, la ville s'achemine vers le rétablissement de l'ancien régime. Relais des expéditions espagnoles, Toulouse assistera sur les hauteurs du Calvignet à la dernière bataille de l'Empire. Wellington est accueilli comme un libérateur et Toulouse sera la capitale de l'éphémère royaume d'Aquitaine, auquel le duc d'Angoulême impose sa bravoure et ses maladresses. En face de Bordeaux, dont la société demeure anglicisée et qui fournit, avec Richelieu, Decazes, Martignac ou Lainé, les leaders libéraux de la Restauration, Toulouse élira les ultra-royalistes : Genoude, Berryer, Montbel, Villèle, premier ministre de Louis XVIII et de Charles X. Après 1830 la société toulousaine boudera « l'usurpateur ». Et dans cette étrange assemblée de la place de la Concorde où huit matrones, assises sur des guichets, symbolisent les villes du territoire, le roi citoyen oubliera Toulouse, capitale des provinces de langue étrangère, cité hispanique où se trouvent mal à leur aise les gens du pays français.

II. - ASPECTS ET CARACTERES

Les hommes et les jeux, le chant et le langage, la cuisine et le vêtement, les façades et les rues, les monuments et les ruines.

*Mon Diaman que tenc car
Vuelh de ma chanso pregar
Qu'a Tolosa la'm retraya*

« Je veux prier mon diamant que j'aime tant de réciter ma chanson à Toulouse. » Ainsi Pierre Raymond (*Peire Ramon*), troubadour de notre ville, termine-t-il son *Amour médecin*. D'autres poètes ont depuis lors chanté Toulouse, particulièrement les romantiques et le plus inspiré d'entre eux, cet étrange Napoléon Peyrat, dont en 1833 le *Roland* précède de trente années *La Légende des siècles*. Le poète du Mas-d'Azil s'adresse à un ami parisien qui s'apprête à visiter les Pyrénées :

*Vous allez donc partir, cher ami, vous allez
Fuir vers notre soleil, comme les vents ailés :
Déjà la berline jalouse
Frissonne sous le fouet, inquiète, en éveil,
Belle et fière d'aller bondir sous le soleil
Où s'endort la brune Toulouse.*

Brune encore la verra Laurent Tailhade :

*... Je suis Toulouse
Blanche et rose sous le flot noir de mes cheveux.*

Et au féminin comme tous les poètes : Hugo avec *Toulouse la romaine*, Jalabert et la *Sœur de l'antique Athénée*, Rességuier avec sa *Toulouse guerrière à l'héroïque histoire*, Rostand et la *Toulouse riche aux minutes faciles*. Mais si les poètes l'ont aimée sous les traits d'une femme, les prosateurs semblent avoir préféré le masculin surtout dans l'acception réduite : le *Vieux Toulouse*, titre courant des chroniques publiées par Jules de Lahondès dans *l'Express du Midi*, est repris au génitif dans le titre de cet ouvrage, inséré dans une collection qui a déjà masculiné Marseille comme Avignon et Paris.

Les villes n'ont point de sexe et la nôtre unit la grâce à la force. Toulouse est une vivante qui plaît aux voyageurs par l'accueil de ses habitants comme par l'animation de ses rues. Et voici qu'à travers les siècles les voix de nos visiteurs s'unissent dans un concert de louanges. Écoutons en 1659 Anne-Marie Louise d'Orléans, duchesse de Montpensier, la grande Mademoiselle qui accompagne le roi, son cousin : « Toulouse, écrit-elle, est une très belle ville sur la Garonne, qui par sa grandeur et par la qualité de peuples qui vont et viennent dans les

rues firent qu'elle me parut avoir plus l'air de Paris que pas une de toutes celles que j'ai vues. Ordinairement, toutes les grandes villes des provinces ont des quartiers déserts, où l'on ne voit ni peuple ni boutiques, et celle-là est fort remplie de l'un et de l'autre. On y voit quantité de carrosses, à cause du parlement qui est un des premiers de France. »

La rue est un salon et les classes fraternisent particulièrement pendant le carnaval dont, au siècle suivant, Mme du Noyer, cette Nimoise accoutumée aux divertissements languedociens, a goûté la truculence : « Il ne reste personne aux maisons ce jour-là, les artisans abandonnent leurs boutiques, les domestiques sont dispensés d'obéir à leurs maîtres, et les autres courent les rues depuis le matin jusqu'au soir ; les dames sont en carrosse, les messieurs à cheval et le petit peuple à pied. D'autres font des mascarades en charrette où l'on représente le Temps, les Saisons, les Goûts, les Passions et autres choses de cette nature ; on fait imprimer des vers qui expliquent l'emblème et l'on jette ces vers dans les carrosses des dames. Outre cela, ceux qui ont des maîtresses leur donnent ce jour-là le *massepain*. Ce massepain est une boîte grande comme un coffre, toute pleine de confitures, couverte d'une étoffe d'or dont on peut faire une jupe et montée avec des rubans d'or ; on a soin d'en mettre ce qu'il faut pour une garniture. On promène tout le jour ce massepain sur un cheval ou dans une chaise de poste, et après qu'on l'a bien fait admirer et qu'on a jeté à droite et à gauche quantité de vers à la louange de celle à qui on le destine, on le lui fait donner par des gens masqués qui choisissent pour le lui présenter l'endroit où il y a le plus de monde. »

Les Toulousains étaient les plus galants du monde et, s'ils étaient parfois indiscrets, c'est qu'en un temps où les femmes étaient moins abandonnées que de nos jours, ils étaient fiers de leurs « conquêtes ». Les femmes sont ici plus belles que partout ailleurs et nous avons sur ce sujet le jugement du plus célèbre des naturalistes, Georges-Louis Leclerc, comte de Buffon, qui écrit en 1731 : « Le sexe y est tout à fait beau et, excepté les vieilles, je ne me souviens pas d'avoir vu une laide femme. Les maisons y sont superbement bâties, quoiqu'un peu à l'antique ; les rues bien percées, le nombre de carrosses immense... Je n'ai point vu de ville dont le coup d'œil fut plus flatteur. » Dans le même siècle, un grand seigneur prussien, le baron de Pöllnitz, devait aussi nous jeter des fleurs mais avec quelques épines : « Pour ce qui est des Toulousains, je m'accommoderais assez de leur façon de vivre. Ils ont tous beaucoup d'esprit : malheureusement ils en sont persuadés, ce qui leur fait quelque tort. Du reste, ils sont fort polis, surtout pour les étrangers qu'ils reçoivent parfaitement bien. Je ne crois pas avoir fait meilleure chère et plus agréablement qu'avec ces messieurs ; ils ont tous des saillies réjouissantes... Les petites chansons ou vaudevilles sont aussi comme des fruits du terroir. Tout le monde en sait faire et si

elles ne sont pas également bonnes, elles sont toujours bien reçues par le talent qu'ils ont de les faire valoir. »

En dépit du climat qui mêle aux vents méditerranéens les nuages océaniques, notre peuple reste voisin des Pyrénées et proche de la mer latine. Nous sommes une nation du levant, pénétrée des influences hispano-mauresques, soupçonnées par Jules Michelet : « A cet accent sonore, écrivait-il vers 1835, vous vous croiriez en Italie ; pour vous détromper, il suffit de regarder ces maisons de bois et de brique, la parole brusque, l'allure hardie et vive vous rappelleront aussi que vous êtes en France. Les gens aisés du moins sont Français ; le petit peuple est tout autre chose, peut-être Espagnol ou Maure. »

Ce peuple aimait les jeux violents et ce goût lui est demeuré, avec les courses de taureaux qui doivent remonter à l'époque romaine et dont saint Saturnin pourrait avoir été l'une des plus anciennes victimes. Mais les Toulousains ne s'attaquaient pas seulement aux animaux sauvages et le jeu de la campe (*campa*) marque chez les jeunes gens plus de cruauté. C'était, écrit Joseph Malliot, « une espèce de combat à coups de pierre, dans lequel on se servait que de la fronde et de la main. Il y avait des *campeurs* si adroits qu'ils n'auraient jamais manqué leur adversaire, si celui-ci, attentif et lesté, n'eût esquivé le coup. Les fuites simulées, les embuscades et généralement toutes les ruses, tous les stratagèmes de guerre étaient mis en usage. Le génie des commandants suffisait souvent à une poignée de campeurs adroits pour leur faire tenir tête à un grand nombre... Le signal et le cri pour animer les combattants était *aban, aban* (en avant, en avant !), le cri de victoire lorsqu'un parti avait maltraité l'autre était *a l'ostal*, c'est-à-dire : à la maison ». Ce jeu cruel se poursuivait malgré la surveillance des capitouls et en dépit d'un arrêt rendu par le parlement le 10 décembre 1741.

Les jeux, toutefois, n'étaient pas toujours aussi rudes. Les danses saisonnières réunissaient les garçons et les filles sous les bâtons garnis de rameaux ou sous les arceaux de fleurs du bouquet (*ramelet*), danse fort ancienne, qui passe pour remonter au temps des comtes et qui de Toulouse à Barcelone subsiste dans les fêtes des villages ou des banlieues. Elle est dansée au son des hautbois, du fifre et du tambourin sur un air entraînant, transmis par les anciens âges, marquant ce goût du rythme et de la musique qui s'est conservé jusqu'à nos jours.

Le peuple de naguère chantait encore dans les rues. Aux aubades et aux sérénades, soupirées sous les fenêtres des belles, avaient succédé les chœurs populaires, vantés en 1833 par un rédacteur du *Temps* : « A Paris, point de milieu entre les Italiens et l'orgue de Barbarie. A Toulouse, vous n'avez qu'à parcourir les rues par une belle soirée d'été pour entendre des concerts ravissants. Ce sont des ouvriers illettrés, tailleurs, maçons, qui répètent en chœur les plus beaux motifs de Rossini, de Weber et de Meyerbeer, avec une précision et un

accent qui feraient honneur aux meilleurs musiciens. » En 1864, Jules de Rességuier suit encore

... pas à pas dans la belle saison,
Ces groupes d'artisans qui jettent dans les brises
De leurs chants naturels les notes inapprises...

« Inapprises » est discutable, car Toulouse avait encore un grand nombre de formations bénévoles : trios, quatuors, quintettes qui se réunissaient chez les voisins, chorales de rues ou de quartiers qui répétaient, la musique à la main. Les voix étaient puissantes, la musicalité naturelle, aidée par une langue rythmée et sonore. Le français ne l'avait point encore supplantée en dépit de l'édit rendu par François I^{er} à Villers-Cotterets le 25 août 1539. Il disposait dans son article III que tous les actes judiciaires ou extra-judiciaires seraient désormais rédigés, « prononcés, enregistrés et délivrés aux parties en langage maternel français et non autrement ». Ce texte proscrivait non seulement le latin, expressément désigné comme inintelligible au peuple, mais encore la langue d'oc, qui ne fut jamais considérée comme un langage français. En vain le président Rebuffe remarquait-il que « si les actes des occitans devaient être écrits en français, l'obscurité serait trop grande, parce que de nombreuses gens peu cultivées qui sont dans la juridiction des parlements de Bordeaux et de Toulouse ne comprendraient pas ce langage français ». Cette interprétation libérale ne put prévaloir. De Bordeaux à Aix, l'édit de Villers-Cotterets fut appliqué dans un sens exégétique qui semble traduire l'intention du législateur : *rédiger en français et non autrement*. Cet adjectif portait une interdiction générale qui ajoutait au latin le breton, la langue d'oc ou le basque. La justice y a moins gagné que l'unité.

Mais la langue française ne dépasse pas la rédaction. Les lettrés l'écrivent mais ils ne la parlent que malaisément. Salons et ateliers demeurent fidèles à la langue d'oc, et nous nous souvenons que nos grand-pères — gentilshommes ou roturiers — l'employaient volontiers. Le français de Toulouse demeurait imprégné d'occitanismes, dont quelques-uns lui sont restés, par exemple dans les sons des voyelles *chode* pour *chaude*, *gréce* pour *graisse* — ou des diphtongues : *bong* pour *bon*. Les *r* sont roulés, les deux *ll* ne sont point mouillées. La langue, étant plus écrite que parlée, est prononcée comme elle est écrite, il s'y mêle des mots occitans qui vont, comme le disait Montaigne, où le français ne peut aller. Aux mille exemples qu'on a cités, faut-il ajouter ce juron familier : *bon Diu* (prononcez : *bou Di-ou*), remontant peut-être aux deux principes des cathares qui distinguaient le dieu bon, créateur des âmes, et le dieu mauvais, auteur des corps. Frédéric Soulié a déjà noté *pécaïre*, ce mot « qui s'applique à toutes choses, à la vieillesse, à l'infirmité, toujours avec un sentiment de douce pitié et en se modifiant selon l'objet ou la personne à laquelle on l'applique. *Pécaïré* se dit d'un petit oiseau qui souffre, d'un vieillard qui pleure, d'un enfant qui meurt, d'un père qui voit

mourir son enfant, d'un agneau qu'on mène au boucher. » Si les paysans et les poètes sont seuls encore à parler la langue d'oc, le français n'en demeure pas moins un langage étranger, marqué par les « gasconismes » et par l'accent hispanique, analogue à celui des Aragonais ou des Catalans, mais plus doux et plus chantant dans la plaine que dans les Pyrénées. « L'accent du pays, écrivait au XVIII^e siècle le baron de Pöllnitz, surtout dans les femmes, répand sur tout ce qu'elles disent un certain agrément qui semble donner de l'esprit aux pensées même les plus communes. »

Les calques languedociens sont plus nombreux dans le vocabulaire des métiers et en particulier dans la cuisine où ils désignent les plats : le *tourrin*, sorte de soupe à l'oignon, l'*alicuit*, ragout d'abats de volaille et de pommes de terre, le *taillau*, morceau de confit que l'on met à la soupe, l'*estoufet*, ragout de haricots garni de saucisse, de lard et de confit, qui se nomme en Laugarais le *cassoulet* et qui est cuit dans des *cassoles* de terre pouvant porter le feu sur leurs deux faces (M.P.D.). La *croustade* ou *tourte* (*torta*), ancêtre du vol-au-vent, était cuite dans une tourtière (*tortiera*) de cuivre dont le couvercle incurvé recevait les braises (M.P.D.). Pareillement hérités de la langue d'oc sont les vocables des desserts : le *millas*, bouillie de farine de maïs que l'on fait frire dans la graisse du porc ou de l'oie, le *merdassou*, petit gâteau de mélasse, les *oreillettes* ou merveilles, le *chinché*, croûton de pain frotté d'ail, d'huile et de sel, la *caulade* qui désigne à la fois le lait caillé dont les marchands parcouraient les rues et une sorte de fromage frais : peut-être un descendant de ce fromage de Toulouse (*casaeus tolosas*) dont Martial nous montre un quart (*nec quadra deerat casei tolosatis*) dans le déménagement d'un pauvre romain, aliment bon marché répandu dans le monde latin, sans doute un fromage de lait de vache produit des pâturages sous-pyrénéens.

Notre cuisine était lourde, préparée pour des individus solides que la mortalité infantile avait sélectionnés, et elle était abondante, surtout les jours de fête. A l'hôtel du Griffon d'or, le 26 mai 1785, Mrs Cradock nous a décrit la table d'hôte : « J'ai cru, écrit-elle, que le repas ne finirait jamais. Nous eûmes un premier service de soupes variées ; un second de fricassées de rôtis ; un troisième, etc. Il semblait que quelques-uns ne dussent plus manger jusqu'à la fête suivante. A côté de moi, un monsieur se servit de dix-sept différents plats, sans compter la soupe. A chaque instant je m'attendais à voir craquer sa veste bleue brodée d'argent ; néanmoins il sortit de table sain et sauf... A cette époque de l'année, la table d'hôte est composée de la meilleure société et chacun, en honneur de la fête, revêt ses plus beaux habits. Plusieurs des convives dépassaient en élégance ce que j'avais vu à Paris ; mais d'autres en plus grand nombre portaient des toilettes flamboyantes en étoffes tissées d'or et d'argent, ayant déjà brillé à bien des

fêtes » : bourgeois de *J'entre-en-ville* que les processions du *Corpus Christi* avaient attirés dans la capitale du Languedoc.

Le costume populaire était plus simple. Il est vrai qu'il a varié à travers les siècles et qu'il est difficile de se fier aux dessins ou aux estampes (M.P.D.) qui ne remontent pas au-delà de 1830. Dans une planche de *La France Pittoresque* d'Abel Hugo, Lacauchie a gravé à l'eau-forte des costumes toulousains qui doivent à la mode de 1833 les jupes larges et courtes, ainsi que les manches-gigots. Les deux femmes conservent cependant le fichu et le mouchoir de tête, agrémenté d'une coiffe à godrons. L'homme porte la barétine, la ceinture et les sandales, mais sa culotte est un héritage du XVIII^e siècle, ainsi que sa veste et sa basquine croisée. Dans *les Français peints par eux-mêmes*, Barbant a gravé sur bois la *Muscardino* de Toulouse : la livreuse d'un magasin de modes, assise près de ses cartons à chapeaux, coiffée d'un bonnet à godrons, vêtue d'un châle à grands ramages et d'un tablier.

Pour le XIV^e siècle, les inventaires nous indiquent les pièces du costume languedocien : chez les femmes, la longue robe (*rauba*) de bure d'une seule hauteur avec le corsage ajusté et les jupes (*gipons*) très amples, la robe de dessous (*doblet*), sorte de chemise de lin cousue en double ; pour les hommes la blouse (*blizaut*), les braies (*bragas*) qui étaient des caleçons de toile, les chausses (*causas*) qui étaient en drap et parfois mi-parties, les jambières (*cambals*) que l'on portait pour monter à cheval. Certaines pièces étaient communes aux deux sexes : la chemise (*camisa*) taillée selon la condition dans la toile de lin ou dans la toile écrue, le corset (*corset*) qui était de drap ou de futaine et qui se portait lacé sur le dessus, le chaperon (*capairo*) noué sur la tête, les souliers (*savatas*) ou les sandales (*espartenhas*). Une étude attentive permettrait de retrouver les pièces qui ont subsisté dans l'habit populaire du XIX^e siècle. Nous sommes déjà assurés que les hommes portaient la *barratina* (M.P.D.), bonnet rouge, violet ou noir, qui était la coiffure de toutes les provinces méditerranéennes et qui subsiste avec des variantes de longueur ou de forme sur la tête des Catalans. Quant aux femmes, en dépit de quelques portraits récents (M.V.T.), elles ont toujours porté le mouchoir de tête (*mocado*), surmonté d'un chapeau de paille (M.P.D.) à larges bords et à jugulaire de velours (*viro solelh*) qui a gardé le nom de chapeau toulousain.

A ces habits populaires se mêlait la nuit la casaque noire des réveilleurs, brodée d'une tête de mort, emblème affligeant qui fut remplacé en 1785 par les armes de la Ville. Ces agents municipaux étaient au nombre de quatre. Ils parcouraient les rues, veillant à la fermeture des portes, sonnait d'une petite cloche, criant les heures et recommandant aux prières des vigiliants les âmes défuntes : *pregats per paores trespasats*. A ces fonctions nocturnes, analogues à celles des *serenos* espagnols, les réveilleurs ajoutaient les fonctions diurnes de bedeaux de la Ville, précédant les capitouls dans les cortèges et les cérémo-

nies. Ils étaient accompagnés des hautbois et des trompettes, ainsi que des soldats du guet qui au XVIII^e siècle portaient « veste et culotte en cadis rouge garance avec des parements écarlates, des boutons en étain, un chapeau de mousquetaire avec ganse et galon d'argent et des guêtres en veau. Les sergents avaient deux galons d'argent aux parements des épau-lettes bordées d'un galon d'argent étroit, un chapeau avec ganse et galon d'argent et des guêtres en veau. Les officiers avaient un habit en drap d'Elbeuf blanc, une veste et culotte écarlate, une double épaulette d'argent à la cordelière, un galon d'argent façonné à festons, des boutons en argent, un chapeau de mousquetaire avec bordure d'argent, et des bas écarlates avec jarrettière en soie de la même couleur ». Ainsi étaient-ils déjà vêtus, avec quelques variantes, sur la chronique de 1701 (M.A.) où Jean Michel a peint l'entrée du duc de Bourgogne et du duc de Berry. Nous y voyons six hommes armés du mousqueton, commandés par un capitaine et par un lieutenant qui s'appuient sur des piques.

Voilà pour les figures, voici pour le décor : les façades qu'il faut dresser à l'arrière-plan de ces costumes. « Anciennement dans Toulouse, écrit Lafaille, à l'exception de quelques grandes maisons qui étaient toutes bâties de brique et auxquelles on donnait communément le nom de tours, les autres n'étaient que de torchis, ou tout au plus de charpente, avec des remplissages de brique, qui est la manière de bâtir qu'on appelle *corondage* en notre langue vulgaire... La plupart de ces sortes de maisons faisaient saillie sur la rue ; ce qui causait de grands inconvénients ; car outre la difformité, comme ces saillies approchaient les maisons qui étaient vis-à-vis de chaque côté de rue, cette proximité donnait passage aux embrassements, à quoi cette ville a été toujours fort sujette. » Jusqu'au xv^e siècle les maisons étaient bâties avec l'argile du Terrefort mêlée à de la paille hachée (*lo paillebart*) supportée par une charpente verticale, en chêne imputrescible, dite *corondage*. Le toit était en tuiles romaines, ou tuiles canals. La brique cuite était réservée aux églises, aux monuments publics et aux demeures les plus riches. Les maisons, qui avaient le plus souvent deux étages, comportaient au rez-de-chaussée la boutique, l'arrière-boutique et la salle basse, au premier et au second les habitations. Pour la plupart d'entre elles, la façade postérieure donne sur un jardin (*ort*), parfois sur un verger (*verguié*). L'intérieur des moulons contient aussi de vastes espaces verts, qui font de la Toulouse médiévale l'une des villes les plus saines et les plus aérées de l'Europe.

L'incendie de 1463 sera une opération d'urbanisme involontaire. Les maisons sont reconstruites en maçonnerie. Les murs des façades, tant sur les rues que sur les cours, sont faits de briques cuites au feu de bois, qui pour être durables doivent présenter la même teinte à l'intérieur qu'à l'extérieur. Cloisonnements et murs de refend sont de brique crue, séchée au soleil et hourdée de terre argileuse et tamisée : *lo mortie d'agassa*, c'est-à-dire le mortier de pie. En 1551 les capitouls font abattre

les derniers avancements et « mettre à plomb les devants des maisons ». En juillet 1767, ils interdirent les « enseignes sail-lantes suspendues à des poteaux de fer ou de bois, non fichées ou placardées, qui peuvent par pourriture ou vétusté causer quelque malheur aux passants. ». Dès la fin du xv^e siècle, Joseph Juste Scaliger admirait Toulouse, plus belle que Paris (*pulchrior Lutetia*) et ses constructions nouvelles : « Toulouse était bâtie de sapins, il y a 70 ans ; le feu s'y prit, il brûla 800 maisons ; depuis ils ont bâti de brique et de marbre. C'est la plus belle ville de France. Ce sont des palais que les maisons. »

Les briques des façades étaient apparentes, ainsi qu'en témoignent non seulement les contrats des maçons qui stipulent le rejointement, mais encore l'appareillage et la qualité du matériau que l'on découvre sous les crépis. Documents et mémoires nous indiquent les époques de ces revêtements et nous verrons, chemin faisant, qu'ils ne sont pas antérieurs à la fin du xviii^e siècle. Le 15 juin 1783, les capitouls entendaient la lecture des réquisitions écrites de Charles de Lagane, procureur du roi devant la sénéchaussée. Cet ingénieux magistrat avait remarqué que devant les « maisons dont les dehors sont crépis, peints à la céruse, ou au lait de chaux, enduits de stuc ou de badigeon » de couleur blanche, se trouvait augmentée « la lumière de la lune, des lanternes existantes et des réverbères ». C'est à sa requête et pour contribuer « à la sûreté générale » que les capitouls ont, sur le siège même, ordonné « que toutes les façades extérieures des maisons qui seront construites ou réparées à l'avenir, seront peintes ou crépies en blanc, à peine de cinquante livres d'amende ». Et le 12 juillet l'ordonnance capitulaire sera enregistrée par la grand'chambre du parlement qui, déterminée par la mode, espère que ces badigeons blancs tourneront « également à l'embellissement de la ville que l'éloignement des carrières de pierres... réduisait à la seule ressource d'imiter ce genre de construction plus propre à faire ressortir le bon goût et la véritable architecture ». Toulouse est honteuse de sa brique et elle voudrait imiter Paris. Le rejointement à la romaine, qui donnait un appareil animé, est remplacé par les joints garnis qui donnent une surface plate préparée pour les badigeons. Au xix^e siècle, nos rues vont achever de perdre leur caractère et bientôt on leur prendra jusqu'à leur nom.

Les vocables anciens n'étaient pas donnés par une décision administrative, mais par le peuple lui-même : noms *topiques* qui découlaient d'un lieu-dit, d'une fontaine, d'une chapelle, d'une auberge, d'un hôtel particulier, d'une corporation. Parfois ils variaient et jamais ils n'étaient inscrits. C'est seulement en 1733 que quelques propriétaires font placer sur les maisons d'angles des tables de pierre gravée qui portent les noms des rues. Chemin faisant nous en signalerons quelques-unes, parfois datées comme celles des rues de *Claustre, 1733* (rue du TAUR) ou *Malbec, 1757*, ainsi que de la *place Perche-*

pinte, 1788. En 1751, les capitouls commandent cent quatre-vingt-onze plaques de fer blanc peintes à l'huile « portant les noms originaux suivant le cadastre » et ils les font placer à l'entrée des rues principales. Mais le 6 floréal an II (25 avril 1794) sera approuvé un premier tableau de changement dressé par le citoyen Vergnes, vitrier et peintre d'enseignes, qui pour faire table rase du passé, remplace les noms précédents par des vocables républicains. *Sainte Ursule* est changé en *Continence*, *le Coq d'Inde* en *Sérénité*, *Aussargues* en *Conjecture*, *Saint Rémésî* en *Raisonnable*, *la Pomme* en *Ça va*. Ces appellations vont disparaître en 1806. En 1815, on commande à Fouque les tables de terre vernissée où sont réinscrits les anciens noms et les numéros des immeubles. Les plaques jaunes étaient réservées aux rues parallèles au cours du fleuve, les plaques blanches aux rues perpendiculaires ou obliques. Quelques-unes sont encore en place et nous en conservons quelques autres (M.P.D. et M.V.T.), œuvres élégantes dans leur graphie populaire tracée en capitales de manganèse, encadrées d'un listel polygonal. Trop d'entre elles sont déjà barrées d'un trait rouge et surmontées d'une plaque d'émail ou de fonte qui indique un nom nouveau, imposé soit par les caprices de la politique, soit par les sollicitations de l'amitié et toujours par des circonstances momentanées. Ces vocables, étrangers à la ville et à la province, survivent aux événements dépassés (*rue d'ALSACE-LORRAINE*) ou aux gloires caduques (*rue AMBROISE-THOMAS*). Ils donnent aux villes du territoire français une pénible uniformité.

Les rues de la ville étaient jusqu'à la Révolution, groupées dans les parties (*partidas*) ou capitoulats, eux-mêmes subdivisés en moulons (*melos*) : groupes de maisons environnés de rues sur toutes leurs faces et gouvernés chacun par un dizainier (*dixainier*). Toulouse avait à l'origine douze capitoulats, six pour la cité et six pour le bourg. Mais, comme la cité était plus étendue et plus peuplée que le bourg, on fit en 1336 une répartition nouvelle qui donna pour la cité les capitoulats suivants :

- Daurade ;
- Pont-Vieux ;
- Saint-Pierre et Saint-Martin ;
- Dalbade ;
- Saint-Pierre et Saint-Géraud ;
- Saint-Barthélemy ;
- Saint-Etienne ;
- Saint-Romain.

Le bourg n'avait plus que quatre parties :

- Saint-Pierre-des-Cuisines ;
- Saint-Julien ;
- Saint-Sernin ;
- Le Taur.

En 1438 on réduit le nombre à huit ; six pour la cité et deux pour le bourg qui sont, dans l'ordre des préséances :

- Daurade ;
- Saint-Etienne ;
- Pont-Vieux ;
- La Pierre ;
- Dalbade ;
- Saint-Pierre ;
- Saint-Barthélemy ;
- Saint-Sernin.

Le plan dressé en 1678 par Jouvin de Rochefort et gravé au siècle suivant (M.P.D.) donne la division des huit capitou-lats. Mais ce plan sans perspective est moins précis et moins étendu que celui qui fut gravé en 1631 (M.P.D.) et qui se vendait à Paris chez Melchior Tavernier, véritable vue de prospect qui donne l'emplacement de chaque édifice et qui nous a servi de guide dans la rédaction de cet ouvrage. Ce plan, qui a été jusqu'à la fin du xvii^e siècle maladroitement imité, doit être complété par la vue profilée par Colignon en 1642 (M.P.D.), qui depuis le clocher de Saint-Sernin jusqu'à la porte de Muret donne une image développée des remparts, des moulins, des monuments et des ponts. Vue mélancolique pour qui sait compter les pertes : les incendies, les ruines, les destructions volontaires, particulièrement nombreuses et regrettables de 1793 à nos jours. Au vandalisme idéologique de la I^{re} République qui, pour effacer les traces de la féodalité, fit marteler les blasons des portails et brûler les enluminures des Annales, ont succédé les destructions moins explicables du I^{er} Empire, de la Restauration et de la Monarchie de Juillet qui ont abattu nos remparts, nos couvents, nos cloîtres. Il faut incriminer l'ignorance des édiles qui ne connaissent pas l'art médiéval, déjà apprécié à Londres ou à Vienne, le josphisme du clergé séculier qui demeure hostile à la vie régulière, la maladresse des architectes, plus habiles à construire qu'à aménager, le zèle des faux vivants qui croient que la vie ne peut s'édifier que sur des ruines et qui s'ingénient à entraver son nécessaire renouvellement en niant son inéluctable continuité. Ces esprits forts semblent avoir peur des fantômes et ils démolissent pour se rassurer. « Soyez maudits », leur lançait Marc Lafargue,

*Si vous ne savez plus avoir que défiance
Pour les palais des morts.*

Les destructions ne s'arrêtent pas à 1850 et, si depuis lors l'art médiéval est apprécié, nos monuments ont succombé à d'autres folies : le souci de la ligne droite qui a engendré les percées abusives, le goût des ordonnances uniformes qui a détruit le Capitole primitif, la recherche de l'unité de style qui a emporté le décor baroque de nos églises, la méconnaissance du fonctionnalisme liturgique qui a fait abattre clôtures et jubés. A ces causes notre siècle a ajouté d'autres dangers :

les pavés lancés sur nos monuments par les défenseurs bénévoles, plus désireux de plaider que d'obtenir ou de déshonorer que de sauver, plus habiles à pleurer qu'à apprécier, ignorant les nuances autant que la mesure et employant pour un mur à demi ruiné les arguments qu'il faudrait réserver pour défendre Saint-Sernin. De ces amis maladroits ou intéressés on ne compte plus les victimes. Faut-il avouer que les destructeurs, par passion ou par maladresse, par système ou par ignorance sont des Toulousains authentiques et faut-il rappeler que ceux qui ont sauvé et rassemblé les morceaux étaient natifs de Bordeaux comme Jean Briant, ou de La Haye comme Alexandre Dumège ? Le premier a recueilli les peintures, le second les sculptures, et le musée des Augustins leur doit ces admirables dépouilles que dans notre course à travers les monuments et les rues nous allons nous efforcer de remettre en place.

Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page. The text is too light to transcribe accurately.

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE

LES DÉFENSES DE LA VILLE

LA GARONNE : les ramiers et les moulins, les ponts et les quais, les fêtes nautiques. — LES REMPARTS : les tours et les courtines, les portes et les entrées des princes.

Avant de pénétrer dans les rues de la ville, de visiter les églises, d'examiner les hôtels, nous devons décrire ses abords, montrer ce que pouvait apercevoir le voyageur qui arrivait par la voie d'eau ou par la voie de terre : les ponts et les douves, les moulins et les tours, les ramiers et les boulevards. Nous descendrons avec lui la Garonne, nous contournerons les remparts. Avant de lui ouvrir les ports ou les portes, nous allons lui montrer par l'extérieur cette ville où le fleuve alimentait les fossés. Toulouse n'était point comme de nos jours une cité ouverte, précédée d'une interminable et triste banlieue. Le voyageur du *xvi^e* siècle passait encore, sans aucune transition, de la campagne à la ville. Les remparts se dressaient au milieu des jardins et des champs labourés. Les faubourgs ne se développent qu'au *xviii^e* siècle, ils ne se rejoignent qu'au *xix^e* pour former la ville nouvelle qui encercle l'ancienne dans un cycle continu et qui la dépassera en étendue.

LA GARONNE.

Ce cours d'eau est tantôt un fleuve comme dans les jardins de Versailles où Coysevox a librement imité le Tibre Borghèse, tantôt une rivière comme sur le plafond du Grand Théâtre de Bordeaux où Robin lui fait repousser les génies de l'Océan, et dans la salle du trône du Palais Bourbon où Delacroix a peint une gaillarde le pied droit posé sur un rocher, prête à l'attaque et à la défense, telle que Baudelaire nous dépeindra la Nuit

*Qui tord lascivement dans une pose étrange
Ses appas façonnés aux bouches des titans.*

Ainsi la Garonne (*Garumna*) peut-elle, en dépit de son sexe, faire pendant à l'Hérault (*Araris*) peint sur le prochain trumeau sous les traits d'un Hercule pêcheur. Ainsi voisinent

les deux cours d'eau languedociens, lithographiés par Robaut (M.P.D.). Les figures de Robin et de Delacroix ne sont-elles pas les fidèles images de ce fleuve puissant et capricieux, indomptable et décevant, dont les débordements ont si souvent dévasté notre ville ?

Sur les ponts et sur les rives écoutons les prières des Toulousains qui viennent supplier « Celui qui met un frein à la fureur des flots » d'épargner leurs maisons, leurs ateliers, leurs églises. « Le cinquième d'avril [1524] la Garonne se déborda de telle sorte qu'elle inonda le bourg de Saint-Cyprien ; ce qui fut cause de la chute de plusieurs édifices. La plus grande partie des maisons de l'île de Tounis, et tout le Pont Vieux en furent emportés. On porta en procession le saint sacrement sur cet autre pont qui allait de la Daurade à l'hôpital Saint-Jacques... Le saint sacrement n'eut pas plutôt paru sur ce pont, poursuit Lafaille, que le débordement s'apaisa, la rivière étant rentrée dans son lit sans en plus sortir, bien qu'il ne cessât de pleuvoir durant trente jours. » Le 17 septembre 1772 seront exaucées les mêmes prières. « A midi, écrit Barthès, l'eau augmentait toujours, malgré les processions et les prières de toutes les communautés de la ville qui se rendirent sur le pont, implorant la miséricorde divine pour la cessation de ce fléau. A cette même heure on vit l'eau passer par la troisième lune du pont, et bientôt après dans la quatrième, charriant avec elle une grande quantité de bois à bâtir et à brûler, de meubles, de barriques, de barques entières, même couvertes, qui venant à heurter de front les piles du pont, faisaient craindre un malheur... »

Mais l'inondation la plus redoutable devait se produire en 1875. Le dessinateur Henri Maigrot, dit Henriot, qui demeurait rue des Renforts, a pu l'observer du toit de sa maison : « Le fleuve avait encerclé le faubourg Saint-Cyprien et les malheureux habitants, réfugiés sur leurs toits, voyaient avec épouvante l'eau monter et monter toujours. Et du belvédère de la maison de la rue des Renforts que j'habitais alors, je voyais de pauvres bicoques peu à peu submergées, s'écrouler soudain, entraînant avec elles de malheureux habitants. L'eau charriait des débris de toutes sortes, des poutres et des gerbes de blé, des cadavres d'animaux : et l'eau fangeuse roulait impétueusement ; je la vis emporter le pont suspendu qui reliait le port Garaud à Saint-Cyprien, puis les péniches amarrées quai de Tounis et, enfin, l'école de natation du sieur Cazanous. » De cette catastrophe l'imagerie décadente va former ces tableaux d'épouvante dont le peuple est toujours friand et les pièces (M.P.D.) imprimées à Epinal chez Olivier-Pinot ou à Paris chez la veuve Gosselin annoncent les scènes de drame du *Petit Journal illustré*. Le gouvernement de l'Ordre Moral utilisera l'inondation comme un sujet de propagande (M.P.D.). Et l'on voit se répandre, visitant les inondés, l'image du maréchal de Mac-Mahon, lithographiée à Pont-à-Mousson chez Hagenthal, à Paris chez Bès et Dubreuil ou chez Camond et Bonnet. « Je vis aussi, ajoute Henriot, en cette fin de

juin 1875, arriver le maréchal de Mac-Mahon, alors président de la République, accompagné par le duc de Broglie et M. Buffet. La Garonne n'avait pas encore repris son niveau. Le maréchal s'écria : « Que d'eau ! Que d'eau ! ». On a eu bien tort de le lui reprocher, car tous les Toulousains ne disaient pas autre chose depuis huit jours. »

Les Ramiers.

Formés par les alluvions du fleuve les ramiers, que l'on nomme aussi les flots, sont des terrains fertiles propres aux cultures forestières. Mais les urbanistes de l'école française, moins judicieuse que les Anglais, ont fait aux arbres une guerre acharnée. Il est plus facile de supprimer des jardins qu'un pâté de maisons insalubres, d'abattre des peupliers ou des chênes que de mécontenter les citoyens attachés à leurs taudis.

Le Ramier du Château pourrait illustrer notre propos. Entre la Garonne et le petit bras du Port-Garaud, cette île enchantée était naguère le Parc toulousain, où Emile Pouillon vantait « la beauté des arbres, le charme des eaux courantes, la fraîcheur des prairies... La nature y offre tout le pittoresque qu'on a dû créer ailleurs artificiellement et à grands frais : le contraste des deux bras de la Garonne qui l'entourent, l'un torrentueux et rapide, l'autre étalé en large nappe..., d'un côté la ligne noble des coteaux de Pech-David, qui ferme l'horizon ; comme une vision de rêve, la silhouette bleue ou blanche des Pyrénées, apparues à travers le rideau tremblant des feuillées... » Et nous avons aimé comme lui « ces admirables colonnades de carolins qui donnent au Ramier la noblesse d'un bois sacré, l'architecture d'un temple ». En 1907 y fut inauguré le théâtre de plein air du Ramier du Château. Ou y joua *Electre*, *Polyphème*, *Britannicus*. On y vit paraître Silvain, Lambert, Krauss, les Mounet, Sarah Bernhardt. En 1908 Mme Delvaï et les frères Mounet y donnèrent *Œdipe-roi*. La piscine, le stadium et le Palais de la Foire ont remplacé les bosquets où rêvait Pouillon.

Louis XIV avait déjà porté la main sur ces ombrages. Entre 1675 et 1680 les capitouls avaient mis à la disposition du commissaire des poudres un terrain situé au ramier du Château, à la pointe de la chaussée de Banlève, pour y construire le Moulin à poudre précédemment établi dans l'île de Tounis. Le premier maître fut Mathieu Bénéch. A la fin du xvii^e siècle, le maître se nommait Antoine Salacroux et il nous a laissé un papier d'emballage avec une marque gravée sur bois (M.P.D.) dans un encadrement classique : *Poudre fine du Magasin du Roi établi à Toulouse, faite par Antoine Salacroux, maître poudrier du Roi*. La poudrerie avait été placée assez loin de la ville pour qu'elle pût exploser tout à son aise, ce qui devait lui arriver six fois. L'explosion de 1816 a été figurée sur des gravures sur bois (M.P.D.), où l'on voit les cadavres portés sur des nuages de feu, comme les anges d'une Assomption. En 1852 on commença la construction de l'usine actuelle, dans l'île de la Poudrerie.

L'île de Tounis semble devoir son nom au port Saint-Antoine (*Sant Antoni* ou *Toni*). On la nommait aussi l'île de la Sauveté de Toulouse : *insula Thonisii sive Salvatis Tolosæ*. Le droit de sauveté concédé par Alphonse Jourdain avait été confirmé par Raymond VI dans une charte du 5 janvier 1194. L'île appartenait au comte et elle appartiendra au roi, après la réunion à la couronne. Du nord au sud elle était divisée par une rue longitudinale, la rue du Port-Saint-Antoine (1264) qui devint la rue de Tounis (*carriera de Tonis*). En 1238, Raymond VII concéda la pointe nord aux bouchers (*affachaires*) pour y établir leurs abattoirs (*affachadors*), abrités en 1564 par un bâtiment que l'on dénomma l'*Ecorchoir* ou la *Tuerie*. En 1728, on y ajoute l'abattoir des agneaux. En 1835, les bâtiments sont démolis et ces services sont transférés à Saint-Cyprien. A la pointe sud et au bas du pont de Tounis sont mouillés des radeaux « où ceux de la ville vont quérir de l'eau » (1631).

Dans l'île étaient établis les ateliers des amidonniers, transportés en 1783 en amont du Bazacle, dans la rue qui a reçu leur nom, et les teinturiers qui partageaient leurs ateliers entre le faubourg Saint-Cyprien (rue des Teinturiers) et l'île de Tounis. Sur le quai (n° 116) était encore en 1864 la teinturerie de Victorin Magenties, dont les trois étages et la haute cheminée dominaient le confluent des deux bras de la Garonne. Sur l'en-tête de sa facture (M.P.D.), Cassan en a lithographié les deux façades, l'une sur le quai, l'autre sur la Garonnette, où un hangar de bois abritait les rinçages, ainsi que le vaste atelier où une verrière éclairait les cuves. A quelques pas de là (n° 110) était la « manufacture de toiles peintes » de Josserand et Compagnie dont nous avons deux factures de l'année 1840 (M.P.D.).

Placée entre le bras principal de la Garonne et le canal de Lyssac que l'on nommait la *Petite Garonne* ou la *Garonnette*, l'île dont le sol était au niveau du fleuve était ravagée par les inondations : 1220, 1350, 1413, 1490, 1599, 1613, 1635, 1727, 1762, 1765, 1772, 1827, 1835 sont les années les plus douloureuses. Le quai commencé au sud en 1667, repris en 1683 et en 1751 ne fut achevé qu'en 1850. Il emporta l'oratoire de Tounis ou *chapelle des Noyers*, édifié au centre de la rive de la Garonne, sur un lais qui servait de port.

Les Moulins terriers.

Nos premiers moulins à eau n'étaient que des radeaux mouillés sur le fleuve, les moulins à neufs, qui furent remplacés par des moulins terriers, concédés par Raymond V dans ses chartes de janvier 1183 et de décembre 1192.

Le *Moulin du Château* tire son origine de ces concessions. Vers 1478, *lo Molin del Castel Narbones* n'a encore que douze meules. Sur la chronique de 1516-1517 (A.M.) un maître anonyme a figuré cet établissement qui chevauche la *Garonnette*, porté sur un pont à sept arches et éclairé par sept fenêtres.

A droite on voit deux roues à aubes qui actionnent les meules. On en compte seize : chacune « peut moudre chaque jour 45 cetiers de blé ou davantage ». Une part (*uchau*) « donne de rente annuelle 35 cetiers de blé ou environ ». Et l'établissement possède encore, ajoute La Roche Flavin, « un moulin à foulon appelé communément *bataut* pour fouler et laver les draps, bonnets de laine et autres choses. » Cette entreprise florissante redoutait les inondations. En 1743 est emportée la chaussée d'Embresson. « Le 2 août [1750], écrit Barthès, par une pluie des plus fortes, la rivière enfla tellement qu'elle inonda le port et tous les ramiers, passa par dessus la terrasse du foulon, en emporta les terres, gâta la pile du devant du moulin du Château, dont elle faillit emporter les quatre meules premières... » En 1770 et en 1900 est rompue la chaussée de la Cavaltade ou de Braqueville.

Dans une aquarelle relevée de gouache (M.V.T.) un dessinateur anonyme a figuré le Moulin du Château, semblable au XIX^e à ce qu'il était au XVI^e siècle : une galerie aveugle portée sur les arceaux d'un pont et surmontée d'un étage attique. Ainsi paraît-il sur sa face nord, tandis que le côté sud, fixé par le crayon lithographique de Perrin (M.P.D.) montre une façade analogue mais longue de dix-huit arceaux aveuglés. Son canal de fuite, le canal de Lissac ou la *Garonnette*, était fréquenté par les pêcheurs et par les lavandières figurés sur une lithographie d'Eugène de Malbos (M.P.D.) : à l'arrière-plan fument les cheminées de la fonderie élevée sur la terrasse où se promènent aujourd'hui les étudiants de l'institut catholique. La *Petite Garonne* était encore une eau vive. Nous l'avons connue à l'état d'un marécage où se mêlaient les immondices et les eaux croupies. Elle est aujourd'hui la chaussée d'une rocade.

Le *Moulin du Bazacle* appartient dès 1177 à des pariers et parsonniers auxquels Guillaume, prieur de la Daurade, concède le 6 avril de cette année la chaussée qu'ils construisent afin de mouvoir les vingt-quatre meules pour chacune desquelles ils paieront une redevance annuelle d'un carton de blé. Le 6 septembre 1190, les Bénédictins, auxquels Raymond V venait de reconnaître la propriété des rives et lais du fleuve, autorisent les pariers du Bazacle à remplacer leurs vingt-quatre moulins à nef par un moulin terrier mû par un barrage dont la chaussée rejoindrait les deux rives mais laisserait un passage ouvert à la navigation fluviale. L'entreprise était une société par actions — la plus ancienne de l'Europe — et ses parts (*uchaus*) se transmettaient librement, à titre onéreux comme à titre gratuit. Vers 1500 la société commande le bois d'impression (M.T.V.) d'une image où figurent son patron saint Martin, partageant son manteau à la porte d'Amiens, et des ânes qui apportent le blé au moulin. Ce bois est encore réimprimé dans la première moitié du XIX^e siècle chez Chauvin (M.V.T.), chez Beyret-Pradel ou chez Montaubin (M.P.D.).

Ce moulin était considéré comme le plus puissant du monde et les voyageurs ne manquaient pas de le visiter comme

l'une des merveilles de la ville. Quand Rabelais vante le cours du ruisseau parisien « qui de présent passe à Saint-Victor, auquel Gobelin teint l'écarlate », il juge qu'un « moulin y eût pu moudre. Non tant toutefois que ceux du Basacle à Toulouse ». Voilà pour la puissance et voici pour la sonorité : « un bruit strident et divers, comme si fussent femmes lavant la buée, ou traquets de moulins du Bazacle lès Toulouse ». A la fin du xvr^e siècle, le Bâlois Thomas Platter estimera cet établissement comme le plus beau « qu'on puisse voir, je crois, au monde entier. Les piles sont en pierre, mais la partie supérieure est en bois recouverte d'une toiture de brique qui abrite aussi les moulins. Ceux-ci sont au nombre de deux, ayant chacun seize roues ; et chaque roue met en mouvement dix meules, dont le travail est assez puissant, m'a-t-on assuré, pour fournir chaque jour la quantité de farine plus que suffisante à cent mille personnes. Ces moulins pourvoient la ville et même une partie du pays. Toute la journée on voit des files d'ânes y apporter le blé et en rapporter la farine... Le courant du fleuve y est retenu d'une manière si ingénieuse que l'eau, tombant comme naturellement et d'elle-même dans un tambour, entraîne avec force une petite roue qui par le moyen d'un arbre vertical, met les dix meules en branle. Le tout est construit sous le pont, et les meuniers habitent juste au-dessus de l'eau ».

La vue particulière gravée par Colignon en 1642 est prise du ramier du Bazacle et nous voyons au plus proche la façade nord du moulin. Les piles de pierre remarquées par Platter doivent être immergées car tout l'édifice est en bois, sauf à gauche le château dont nous apercevons trois tours et, à droite sur le ramier, le grenier du moulin, vaste bâtiment carré, coiffé en pavillon dépourvu de fenêtres et portant sur sa face nord une échauguette. De la face sud nous avons une gouache de Soulié, et un dessin à la plume de Mazzoli (M.P.D.), pris du port Saint-Pierre : le bâtiment est au bout du quai, avec l'alignement de ses piliers, ses deux tours coiffées en pavillon et sa cheminée qui fume.

Le Bazacle redoutait les inondations. Le 17 septembre 1772 nous savons que Pierre Barthès a tremblé pour lui : « l'eau passait au-dessus du toit, et une barque étant venue heurter de front la partie du moulin contenant neuf meules, le toit fut totalement renversé et emporté. La crainte saisit tous les cœurs qui tremblaient pour la perte d'une pièce si utile à la ville et aux environs... La partie des sept meules restantes qui n'a pas été gâtée a dû son salut à la petite terrasse qui est sur le devant... » En l'an VI, Joseph de la Vallée, marquis de Bois-Robert, admire encore le moulin du Bazacle : « Cette machine hydraulique fait mouvoir ensemble seize meules qui peuvent moudre cinquante septiers de froment par jour et qui suffisent ainsi à la consommation de cette grande ville. » Ce gentilhomme sans-culotte, pour qui nos églises ne sont que les témoins de la superstition et qui est l'un des tenants du néo-

paganisme, savait-il que, derrière le barrage, les eaux cèlent encore les restes d'un temple antique ?

La *Basilique engloutie* est attestée par le témoignage de Guillaume Catel, notre plus consciencieux annaliste, qui écrit en 1633 : « Il y a quelques années que la chaussée du moulin du Bazacle étant quasi du tout rompue, et par ce moyen la rivière de Garonne étant fort basse du côté du Bazacle, on découvrit dans ladite rivière devers le moulin des ruines d'un édifice très somptueux, lesquelles ayant été vues par Souffron et Bachelier, gens fort ingénieux et très savants en l'architecture, ils trouvèrent que c'étaient des masures et ruines d'un grand temple, lequel était tout de marbre blanc, bâti avec telle solidité, que les quartiers de marbre étaient liés ensemble avec des lames de fer cramponnées avec du plomb. » Je vis, ajoute Catel, « plusieurs grandes pierres de marbre où étaient entaillés à demi relief de grands personnages vêtus à la romaine ». Ces morceaux devaient être recueillis dans le cabinet de Germain de la Faille, syndic de la ville, et le premier secrétaire perpétuel de l'Académie des Jeux floraux, qui en fera présent à Jean-Pierre Rivalz, peintre et architecte du Capitole. Dans le jardin de la *rue Negogosses* (6-8, rue Rivalz) les fera graver son petit-fils, le chevalier Rivalz, qui les légua à l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres. Nous avons conservé (M.S.R.) une figure d'homme revêtu de la toge (*togatus*) et la partie médiane d'un bas-relief en marbre de Saint-Béat, où les torsos de trois figures semblent jouer une amazonomachie, un de ces combats d'amazones familier à l'art hellénistique. La figure de droite semble d'ailleurs inspirée par l'Amazone conservée à Rome, au musée du Capitole. « Les mesures de cet édifice, ajoute Catel, étaient fort grandes, et comme en carré, témoignant que ce temple ou édifice était enrichi de colonnes de marbre noir si grandes qu'elles avaient trois pieds et demi de diamètre... J'ai appris dudit sieur Souffron qu'aux corniches desdites colonnes étaient entaillés des hiboux, ce qui donne sujet de croire que c'était le temple de Pallas. »

Les Ponts de la Garonne.

Toulouse qui a aujourd'hui plusieurs ponts, n'en eût jusqu'à 1840 qu'un seul, déplacé selon l'opportunité des temps sur les divers points du fleuve. Du XIII^e au XVII^e siècle, l'histoire de nos ponts suit le caprice des eaux qui les renversent, et les perfectionnements de la technique qui du bois à la pierre ont permis avec le Pont Neuf de braver les inondations.

Le *pont du Bazacle* semble avoir succédé à un gué (*vada-culum*) dont le lieu a tiré son nom. Il existe dès l'année 1222, où les capitouls achètent d'Arnaud Guilabert les droits féodaux assis sur les terrains où il est édifié. Il est mentionné dans la *Chanson de la Croisade*, et il sert encore en 1271. Il était jeté en amont du pont des Catalans ou des Amidonniers.

Le *Pont Vieux* avait remplacé un aqueduc, le pont de la *Reine Pédaucque* (*lo pont de la Regina Pedauca*) ou pont

de la *Régine*, ouvrage antique qui conduisait sur la rive droite les eaux de Lardenne. Le *Pont Vieux*, mentionné avant 1141, était alors le seul pont qui existât sur la Garonne. Il reliait la rue de la Descente de la Halle, qui conserve les restes de sa première arche, à la rue du Pont Vieux. Sur des piliers de maçonnerie était posé un tablier de charpente qui chût assez souvent : le 11 mai 1282, vigile de l'Ascension, où « deux cents personnes de l'un et de l'autre sexe qui étaient dessus pour voir passer la procession périrent par cette chute » ; le 30 mai 1485, emporté par « un soudain débordement de la Garonne » ; en 1508 où il « croula quasi d'un bout à l'autre » ; en 1524 où l'enleva l'inondation du 5 avril. On le réparait encore en 1556. Au pilier qui avoisinait la pointe septentrionale de l'île de Tounis était suspendue la cage de fer qui avait donné son nom au *port de la Gabia*. Cet instrument servait dès le xv^e siècle au supplice des blasphémateurs qui, aux applaudissements d'un peuple cruel, étaient plongés par trois fois dans les eaux. Mais la cage servait rarement et elle se trouvait exposée au brouillard et à la pluie. Il fallait l'envoyer chez le forgeron (*lo favre*) du Bazacle, à moins que l'on ne se contentât comme en 1540 d'y ajouter des barreaux de bois. En 1660, on la fit déposer à la Halle aux Poissons. En 1731, lorsqu'on voulut procéder à une exécution, on s'aperçut que la cage avait disparu et les capitouls firent refaire la « cage de fer » en bois. Dès le xvii^e siècle ce supplice avait été étendu aux entremetteuses, que l'on nommait des *appareilleuses* ou *maquerelles publiques*. Pierre Barthès, le fidèle chroniqueur des faits divers de son temps, a assisté à l'exécution du 8 juin 1749 : « ... A trois heures du soir, on mit dans la cage accoutumée, sur la rivière, une appareilleuse, qu'on dit être de cette ville, à la place Saint-Georges. Elle fut arrêtée le Jeudi Saint pendant la nuit, et livrée aujourd'hui au bourreau, par arrêt de la cour confirmant la sentence des capitouls, la condamnant à faire amende honorable à Saint-Etienne, nue en chemise, le casque de plumes avec les sonnettes sur la tête, et un écriteau devant et derrière avec ces mots : *Maquerelle publique*. Cette exécution qui est une des plus risibles et en même temps très infamante pour la triste victime qui joue le principal rôle, attira une si grande quantité de monde pour sa nouveauté (ne s'en étant pas faite de pareille depuis quinze ans) qu'on fait compte qu'il sortit de la ville pour voir ce spectacle plus de dix mille personnes. L'opération fut très longue, vu l'embarras où se trouvait le bourreau avec son peu de monde ; ne pouvant en aucune façon faire jouer la bascule, qu'on avait montée à neuf ce jour-là, la cage ne pouvait ni s'élever ni s'enfoncer ; ce qui dura plus de trois heures, au grand ennui de tous les assistants et de la pauvre malheureuse, qui fut conduite toute trempée à l'hospice, où elle est condamnée à rester toute sa vie, et où elle est morte quatre jours après. »

Le *pont de Clari* fut un pont provisoire qui devait permettre d'attendre l'achèvement des travaux du Pont Neuf ; on lui avait donné le nom du premier président de Clari qui

en avait été le promoteur, après l'inondation de 1613. Faisant face au pont de Tounis, il reliait l'île au faubourg Saint-Cyprien, sur un tablier de bois formé de trente passages, assemblés par Subreville, maître menuisier. Tavernier l'a inscrit sur son plan (1631) sous le nom de *Pont de Bois*. Il fut emporté par l'inondation de 1636 et il ne fut pas reconstruit.

Le *pont couvert de la Daurade* devait son origine à une concession d'Alphonse Jourdain, comte de Toulouse, qui, entre 1130 et 1141, autorise le prieur de la Daurade à jeter un pont entre l'hôpital de *Sainte-Marie*, aujourd'hui l'Hôtel-Dieu, et le port de *Viviers*, c'est-à-dire de la Daurade : *inter Hospitale Beatæ Mariæ et Vivarias*. L'ouvrage fut édifié entre 1153 et 1179. Il fut dénommé le *Pont Neuf* pour le distinguer du *Pont Vieux*. Après la construction du nouveau Pont Neuf il prendra les noms de *Pont Vieux*, de *Pont Couvert* ou pont de la *Daurade*. Ses neuf piles avaient été construites pour porter des voûtes de maçonnerie qui furent successivement emportées par les inondations et remplacées par des tabliers de charpente. En 1507, la quatrième pile fut abattue par le flot et l'on dû jeter entre la troisième et la cinquième un tablier de bois de 24 cannes (43 mètres environ). Pour éviter que ce tablier ne se pourrisse, on édifia au début du xv^e siècle un toit à deux pentes soutenu par des madriers, réunis par des cloisons de planches. Du côté de l'hôpital, la dernière pile était surmontée d'une tour antérieure à 1237 et réédifiée par les capitouls de 1437-1438, qui demandèrent à Géraud Salas de la peindre sur leur chronique (A.M.) : une tour carrée percée d'une porte en plein cintre, coiffée en pavillon, couronnée par un machicoulis et par un créneau. Sous l'arc, on aperçoit le fleuve et à la proue d'une barque, la *Vierge Noire*, que les bénédictins promenaient sur les eaux. Sur les côtés sont les douze capitouls et les douze blasons qu'ils avaient fait tailler sur la porte. Les 4 et 18 avril 1467, Jean Constantin, maçon de Toulouse, s'oblige à réparer le pont de la *Daurade*, à reprendre les piles de bois tant du côté de la ville que « devers la part de Saint-Cyprien » (*Sant Subran*). Sur la quatrième pile, qui ne sera emportée que par l'inondation de 1875, l'éperon de l'aval portait un oratoire élevé en 1511 par Jean Dubois, dit de Mons, tailleur d'images, qui avait figuré le Christ et la Vierge. Sur le premier pilier de la rive droite était une tour édifiée par Louis Privat, sur l'ordre des capitouls, de 1534-1535, qui y firent tailler leurs blasons. Après l'achèvement du Pont Neuf, on enleva les tabliers de charpente (1639). En 1734 fut démolie la tour voisine de l'Hôtel-Dieu, afin que la plateforme pût servir de promenade aux convalescents. Le 30 mars 1767 on commença à démolir la tour du pont de la *Daurade*, qui attenait à l'ancienne église et qui faisait face à la rue de la *Tour de Najac* (rue Cujas), laquelle, prolongée par la rue *Peyras*, aboutissait aux quatre coins des Changes : « On l'abat jusqu'au niveau de la rue, écrit Barthès, pour faire partie du quai auquel on travaille nuit et jour, pour évacuer les eaux de source qui les inondent. »

Le *Pont Neuf* fut entrepris pour remplacer le pont de la *Daurade* qui menaçait ruine. Le 11 juin 1541, le roi autorisa les capitouls à « construire un pont de pierre et de brique sur lequel les vivres, marchandises et autres provisions puissent être menées du... pays de Gascogne et diocèses d'icelui sur charettes ». Le projet fut dressé par une commission où figuraient Louis Privat, Laurent Clari, Jean Barbier, maîtres maçons, ainsi qu'Antoine Ferret et Bernard Nalot, maîtres peintres : « Le pont, écrira la Roche Flavin, devait avoir treize toises de largeur, mais à cause de l'excessive dépense et parce qu'on a changé le premier dessein qui était d'y faire un rang de maisons de chaque côté, il a été réduit à dix toises. » Le devis de ce premier projet avait été rédigé par Jean Leloup, maître maçon d'Agen. Adam Mény, charpentier de la même ville, prépare les batardeaux. Les pierres de Roquefort, de Belbèze, d'Auzas, du Fréchet sont débarquées au Port-Garaud et vérifiées par Nicolas Bachelier, à qui sera confiée, le 1^{er} septembre 1543 l'entreprise de la première pile, pour laquelle il se trouve associé avec trois autres maçons : Louis Privat, Jean Ranci, et Guillaume Blanc. La première pierre fut posée le 8 janvier 1544 par Jean de Mansencal, premier président, et Michel du Faur, juge mage, en présence de quatre cents ouvriers, prêts à besogner. La pile s'éleva en vingt jours, mais comme son emplacement ne correspondait pas au projet initial, il fallut faire un nouveau plan qui comportait une pile de plus. Les capitouls de 1550-1551 en firent faire un modèle en bois, qui fut présenté au conseil privé du roi ainsi qu'au gouverneur de la Province, le connétable de Montmorency, et au garde des Sceaux, « Maître Jean Bertrand, seigneur de Villèle, et Frosin, natif de Toulouse. » La deuxième pile, qui sera reconstruite après l'inondation de 1613, fut élevée en 1553 et 1554 par trois maçons de Montauban : Jean Nadal, Géraud de Boet et Clément Rochier. La troisième fut faite en 1558 et 1559 sous la direction de Geoffroy Jarri, la quatrième en 1560, la cinquième en 1576. Un rempiètement récent a permis de retrouver quelques outils du xvi^e, tels que les godets d'épuisement de terre ou de cuivre (M.P.D.), qui ont servi à vider les batardeaux. Mais cette besogne ne fut pas possible pour la sixième pile, dont on ne pouvait « épuiser l'eau du fondement d'icelle à raison des grandes fosses inégales du fondement de la rivière ». En 1579 Dominique Bachelier, maître d'œuvre, et Guillaume Chapuis, charpentier, firent « un modèle de bois » à petit pied pour la sixième pile qui devait « être fondée sur pilotis de chêne ou d'aulne avec béton ». Ils achevèrent cette pile, reconstruite en 1614 après l'inondation, et ils donnèrent un troisième projet pour « réduire les neuf piles déjà ordonnées à huit ». En 1598, Louis de Foix, qui avait commencé depuis 1584 le phare de Cordouan, donne un quatrième élévation : « un portrait sur parchemin contenant le dessin et modèle des piliers, arceaux et tours ». Pierre Souffron, qui devait édifier le retable de la cathédrale d'Auch et le château de Cadillac, construira les deux dernières piles : la septième sera achevée en 1601, la

huitième en 1609, pour laquelle il tailla lui-même un buste d'Henri IV (M.A.). En 1614 et 1615, Jacques Lemercier, architecte du roi, donne les plan et élévation des profils et de la porte occidentale. Les arches, encore suppléées par un tablier de bois que venait d'emporter l'inondation de 1613, ne furent achevées qu'en 1627. En 1632 on entreprit le pavage de la chaussée et le pont, déjà figuré par Jean Chalette sur la chronique de l'année précédente (A.M.), fut livré à la circulation. Le 11 novembre 1632, Jean Calhon avait entrepris de « faire les parapets, d'achever la descente,... le portail de pierre dudit pont et les deux pavillons,... conformément aux dessins de Monsieur Lemercier » : deux tours carrées surmontées de balustres et de toits en pavillons qui flanquaient une porte pour les voitures et deux guichets pour les piétons. Les sculptures avaient été taillées par Pierre Affre : sur la face orientale un *Louis XIII* équestre en bas-relief payé en 1643, sur la face occidentale deux *Renommées* tenant la couronne de France, placées en 1668. Deux cents ans plus tard on achevait de démolir l'arc de triomphe qui ne nous est connu que par des épreuves photographiques et par les dessins ou gravures (M.P.D.) de Soulié, de Cammas ou de Berthault. Malgré les projets d'encadrements léonins proposés par ce dernier, les lunes ouvertes dans les écoinçons sont demeurées dans la stéréotomie de leur état primitif.

Les étapes terminales de la construction furent célébrées par la frappe de neuf jetons dont l'avvers figure Louis XIII soit à cheval (1613), soit sous les traits de Neptune (1627) dominant les flots avec l'hémistiche de Virgile : *Motos. Prestat. Componere Fluctus*. Le dernier, frappé en 1650 (M.P.D.) fait parler un pont à deux arches rustiques : *Divisos. Iungo, Populos* : « Je réunis deux nations séparées », c'est-à-dire la Gascogne et le Languedoc. En 1667, le duc de Verneuil avait fait sur le Pont Neuf son entrée à Toulouse. Sur l'arc de triomphe, les capitouls firent placer une inscription latine, composée en l'honneur de ce prince, bâtard d'Henri IV et gouverneur du Languedoc (*Occitaniæ Pro-Regi*). Un dessin tracé vers 1810 par une plume anonyme (M.P.D.) figure encore le Pont Neuf avec son arc de triomphe et, au-delà, les monuments de la ville : le dôme de Saint-Pierre, les façades des quais, les Jacobins, la Daurade qui n'a pas encore sa façade, l'ancien prieuré avec la terrasse de l'hôtel Fonfrède et la rue du Pont. Le dessin de Villeneuve, lithographié (M.P.D.) pour l'album du baron Taylor, est pris du même lieu, c'est-à-dire du cours Dillon et dans une perspective analogue. Malgré l'abaissement du tablier opéré en 1867, le Pont Neuf demeure un belvédère d'où le passant embrasse à la fois les monts et les eaux :

... la Garonne aux longs flots,
 Qui voit navires bruns et verdoyants îlots
 Nager dans ses eaux convulsives

Et puis, voyez là bas, à l'horizon, voyez
 Ces grands monts dans l'azur et le soleil noyés ;

*On dirait l'épineuse arête
D'un large poisson, mort entre les océans,
Ou bien quelque Babel, ruine de géants
Dont la foudre ronge la crête.*

Promesses de poètes ! Car en dépit des vers harmonieux de Napoléon Peyrat, il faut le souffle du vent d'antan pour chasser les nuages qui voilent les Pyrénées.

Le *pont Saint-Michel* ne devrait être nommé qu'au pluriel car, depuis 1840, trois ponts se sont succédés à l'amont de la ville. Le tablier primitif était suspendu par des câbles de fer portés par des pylônes jumelés, élevés sur des piles de maçonnerie et décorés de remplages de style néo-gothique. Il n'en demeure que des vues (M.P.D.) : un dessin de Soulié, lavis d'encre de Chine relevé de blanc, et une épreuve photographique qui montre après l'inondation les restes de l'ouvrage : trois piles de maçonnerie et les pylônes avec leur décor médiéval. Après 1875 fut jeté un nouveau pont formé de cinq arcs de fer surbaissés dont les écoinçons étaient garnis de remplages métalliques et qui s'appuyaient sur des piles de maçonnerie décorées de bossages et de consoles portant l'entablement des dossierets. Des candélabres à trois lanternes, éclairées au gaz, étaient placés sur ces axes. De ce décor, emporté par les travaux d'élargissement, nous n'avons plus que des cartes postales (M.P.D.).

Le *pont Saint-Pierre* réunit le port de Vido (prononcez *Bidou*) à l'hospice de la Grave. L'ouvrage primitif, jeté vers 1840, était lui aussi un pont suspendu dont six pylônes de fonte, élevé sur des culées de maçonnerie, portaient les câbles de fer. Ainsi paraît-il sur une lithographie de Mercereau (M.P.D.), avec deux pavillons symétriques élevés du côté de Saint-Cyprien. Il a été partiellement emporté par l'inondation de 1875 et rétabli dans son économie primitive, à l'exception des deux pavillons qui n'ont pas été reconstruits.

Les Ponts de l'île de Tounis.

Pour faire communiquer le ramier de Tounis avec la rive droite furent jetés successivement trois ponts qui franchissaient, au sud, au nord et au centre le canal de Lissac.

Le *pont de Comminges* fut établi, de 1275 à 1284, entre la rue de Comminges, depuis la rue des Moulins, et la rue de la Roquette, dans l'île de Tounis. Il n'y avait point de péage, mais un tronc était placé à l'entrée pour les offrandes qui devaient servir à l'entretien. Il chût vers 1385 et il ne fut pas reconstruit.

Le *pont de Tounis*, édifié en bois avant 1380, fut souvent emporté par les inondations. On dut le reconstruire en 1415 et en 1461 : le dernier fut l'ouvrage du charpentier Arnaud de Gense. Le pont actuel fut édifié par les capitouls de 1515-1516, qui le firent peindre sur la chronique de l'année, avec les trois arches déjà décintrées mais encore dépourvues



. 146 . ARC . D' . VOUT . DE . THONS . SUB . GERONA .

Le pont de Montaudran, le poids public, le pont de Tounis et le moulin du Château, par LE MAITRE DE 1516-1517.

Miniature sur vélin (A. M.).



Plan de Toulouse ch



COLAS BEREY, 1663.

Eau forte (M. P. D.).



La démolition de la porte Montouliou, par FELIX SAURINE, 1826.
Peinture sur toile (M. A.).

de leur tablier. Le pont n'a plus que deux arches, la troisième étant absorbée par les constructions de l'île de Tounis. Ce site « pittoresque » a souvent tenté le crayon des romantiques (M.P.D.). Un dessin maladroit, mais précis, signé en 1840 par A. de Casteran, nous montre le pont avec ses lavandières et les bains de la Samaritaine, la tour qui permettait d'élever l'eau et l'aqueduc suspendu qui la conduisait au bâtiment principal. Nous lui préférons les lithographies de Perrin et de Soulié où nous retrouvons les blanchisseuses, les pilotis et les badorques, dans un désordre divers mais constant, ou encore celles de Letellier et de Malbos, compositions naïves et rigoureuses avec les eaux miroitantes de la *Garonnette*, les baraquement adventices, les palissades, les laveuses et le linge étendu sur des cordes qui ceignent le tronc des arbres.

Le *pont de Pigasse* était un ouvrage en bois de chêne qui reliait l'île de Tounis à la Halle aux Poissons. On le dénommait le pont de la Halle (1603) ou le pont de Pigasse (1730). Il fut édifié ou réédifié en 1612, en 1693 et en 1731 ; ce dernier ouvrage sur les plans de l'ingénieur Abeille et au prix de 2 500 livres. Il s'écroule en 1764, et il ne sera remplacé que par un pont suspendu, lancé de 1829 à 1831, puis par le pont de maçonnerie édifié en 1854 dont un dessin de Soulié (M.P.D.) nous montre les fondations et l'arche que l'on achève de décintrer.

Les Quais et les Ports.

En 1190, Raymond V avait reconnu aux bénédictins de la Daurade la propriété des rives et lais de la Garonne depuis La Mothe-Saint-Hilaire (Croix-de-Pierre) jusqu'au château de Saint-Michel, à l'embouchure du Touch. En 1192, le même prince autorise le prieur à construire seize moulins, mûs par un nouveau barrage établi entre le Pont Vieux et le pont de la Daurade. Mais cet ouvrage interceptait la navigation fluviale et, par une décision judiciaire du 12 avril 1199, les moines furent contraints d'ouvrir un passage aux bateaux. Leurs terrasses s'étendaient jusqu'à la rive et, pendant la reconstruction du monastère, ils tentèrent à plusieurs reprises de fermer le passage, augmentant par des constructions abusives les jardins des récréations monastiques. La rive gauche servait à d'autres promeneurs. En 1271, le gravier de Saint-Cyprien, au-delà de la Garonne, entre le fleuve et la route de Baysses, était fréquenté par les filles publiques qui osaient y « fornicar ou permettre qu'on les connaissent charnellement » (*veu fornicari vel se permiti cognosci carnaliter ab aliquo*) sans craindre d'être « vues des fenêtres des maisons ou des autres lieux qui sont près de la rive de la Garonne du côté de Toulouse ». Le 29 avril 1271, le viguier concède à vingt-trois propriétaires de ces lieux le droit de les dévêtir et de les lui conduire, « nues ou vêtues » (*nudas vel indutas*).

Le *quai de la Daurade* fut élevé de 1766 à 1776, aux frais des Etats de Languedoc et sous l'impulsion de ses deux prési-

dents, Arthur-Richard Dillon, archevêque de Narbonne, et Etienne-Charles de Loménie de Brienne, archevêque de Toulouse. Sur six toises (11 m. 70) de largeur la chaussée couvre la rive droite depuis le Pont Neuf jusqu'à la prise d'eau du canal de *Saint-Pierre* (canal de Brienne), formant au niveau des rues une terrasse soutenue par une digue interrompue par deux décrochements pour former le port de la Daurade et le port de *Bidou*, aujourd'hui port Saint-Pierre. En janvier 1769, on commence à démolir les maisons proches du monastère en vue de la construction du quai. Pierre Barthès souhaite « que cela ne se fasse jamais, tant pour la tranquillité des anciens possesseurs que pour l'inutilité d'un tel projet, qui sera inévitablement dispendieux et qui ruinera beaucoup de monde, qui seront grandement incommodés, eux qui vivaient avec tant de paix sur leurs propres foyers ». En 1777, Barthès blâme encore ces « ouvrages très dispendieux et qui ruineront totalement une si grande quantité de familles qui, expulsées de leurs foyers ne savent pour la plupart où se loger, tant les loyers ont augmenté partout, ainsi que la population, tandis que toute chose devient d'une cherté excessive ». Nous lisons encore de tels propos sous la plume des défenseurs officiels du Vieux Toulouse qui chérissent d'un même amour les taudis et les palais. Mais les deux archevêques étaient des hommes de progrès et ces sornettes n'auraient su arrêter leur projet. L'œuvre était dirigée par Joseph-Marie de Saget, ingénieur des travaux publics de la Province, que les Etats avaient chargé en 1777 de donner « les alignements » et « les décorations des façades » conservées dans neuf planches dessinées à la plume et rehaussées de lavis (B.M.). Les lauriers de Tourny empêchaient Dillon et Brienne de dormir. Mais Saget n'était pas Gabriel, et la rive droite de Toulouse ne répond pas à la rive gauche de Bordeaux. L'exécution fut interrompue par la Révolution, et nous ne pouvons juger sur les seuls morceaux achevés de la place de la Daurade d'un projet qui devait se développer sur une longueur d'un kilomètre. A ces fabriques rigoureuses ne manque-t-il pas l'effet de masse qui devait amortir et harmoniser dans la continuité d'un pluriel ces angles multiples et singuliers, qui eussent exigé la riche stéréotomie de la pierre et que dessert la pauvreté des briques ? Ces façades uniformes devaient être coupées par des monuments : sur la place de la Daurade un palais consulaire de l'ordre dorique avec un portique hexastyle flanqué de deux pavillons, une façade pour l'église de la Daurade et, devant la cour du prieuré, une galerie qui sera l'hôtel Fonfrède. Saget mourut en 1782, emporté à 57 ans par une épidémie de suette. Le projet se poursuit lentement et la Révolution l'interrompt.

Le port de la Daurade est au XI^e siècle le port de *Viviers* (*Portus Vivariæ*). Au XV^e, il devient le port de la Daurade. Il sera agrandi entre 1766 et 1776, lors de l'élévation du quai. Mais malgré la percée du canal de Brienne, la batellerie demeure au port de l'Embouchure. Le XIX^e siècle y avait conservé les bateaux-lavoirs et le crayon lithographique de

Mercereau (M.P.D.) a fixé vers 1860 six de ces bâtiments, reliés au rivage par leurs pontons. Et nous retrouvons sur une gouache de Léon Soulié (M.P.D.) trois de ces radeaux, environnés d'un peuple animé de laveuses dont jupes, mouchoirs et fichus colorent le premier plan. On trouvait encore en ce lieu les orpailleurs qui lavaient les sables pour recueillir les paillettes d'or, mais ce patient labeur ne payait pas leur journée. Un proverbe médiéval les plaçait parmi les pauvres, avec les chasseurs et les pêcheurs :

Orpalhaire, Cassaire, Pescaire : Pecaire.

Le Cours Dillon fut aménagé entre 1766 et 1776 aux frais des Etats et sur les profils de Saget. Cet architecte avait donné le dessin d'une grille à douze pilastres, ornés ainsi que les frises de motifs de fonte moulée, le couronnement devant être garni de piques, et de pommes de pin. A chaque pilastre un arc-boutant devait soutenir le devers de l'ouvrage dont le poids présumé atteindrait 80 000 livres. Au mépris de ses intérêts, Bosc qui s'était obligé « de se conformer à tous les changements » engagea l'architecte à substituer aux arc-boutants et aux pilastres les douze piles carrées amorties par des urnes qui subsistent encore au square du musée des Augustins. Mais le ferronnier, ruiné par l'exécution de l'ouvrage, se trouva emprisonné à la requête de ses créanciers. Adrien, dit Champagne, serrurier à Lagarde (Ariège), exécuta les urnes, qui furent reçues le 5 avril 1791 mais qui ne furent posées que le 26 messidor an VIII (15 juillet 1800). La grille ferme aujourd'hui le jardin du musée des Augustins. L'artichaut qui, sur le parapet de la promenade, formait à la fois une défense et un amortissement, est conservé dans la cour du musée Saint-Raymond. Devant la terrasse s'étendait en demi-lune un pré où furent placés après 1817 les filtres destinés à épurer l'eau de la Garonne, conduite au château d'eau. Cette prairie des filtres a fait rêver vers 1835 Jules Michelet : « La rive solitaire qui n'a pas de quai vous rappellera le Tibre. »

Les Fêtes nautiques.

Les capitouls des XVII^e et XVIII^e siècles, qui sont devenus des courtisans français, célèbrent les fastes de la monarchie parisienne : mariages, naissances, victoires et traités donnent occasion à des feux de joie ou feux d'artifices qui sont tirés sur les places de la ville, à Saint-Etienne, à Saint-Georges ou devant le Capitole. Parfois, pour que ces spectacles pyrotechniques puissent avoir plus de spectateurs, on en dressait les décorations au milieu du bassin de Tounis, où le parapet du Pont Neuf et les berges du fleuve servaient de tribunes et de gradins. Le 30 août 1682, la naissance du duc de Bourgogne est célébrée par un feu d'artifice dont l'atelier de Jean-Pierre Rivalz avait fourni les figures : Jupiter (le roi), Apollon (le dauphin), Æta (le duc de Bourgogne), accompagnés de huit argonautes

représentant les huit capitouls de l'année, avec des emblèmes tirés de leurs blasons. Le 29 septembre 1729, la ville fête la naissance du dauphin, fils de Louis XV. Sur le bassin de Tounis est tiré un feu de joie dont la décoration, dessinée par Antoine Rivalz, a été gravée à l'eau-forte par Ambroise Croizat (M.P.D.) : un rocher portait un socle avec les figures de la *Religion*, d'*Hercule* et d'une *Gallia* qui accueillait le dauphin. Tout l'atelier avait collaboré à cet ouvrage : les peintres Despax, Labarthe, Lapenne ; les sculpteurs Marc Arcis fils et Pierre Lucas qui avaient modelé les figures et dont est conservée (M.A.) la maquette en terre cuite de l'un des tritons qui nageaient autour du rocher.

Les régimes changent et les courtisans demeurent. En aval du Pont Neuf, sur le bassin de la Daurade, devait être offert à Napoléon et à Joséphine le spectacle des joutes. Le mardi 26 juillet 1808, l'empereur et l'impératrice arrivés en voiture à sept heures du soir descendirent à pied jusqu'au rivage. La musique de la garde d'honneur joua l'air : *Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille*, tandis qu'ils montaient sur le radeau qui portait sur des bâtons enguirlandés la tente de toile où les a peints Joseph Roques (M.A.). Nous y apercevons assise avec trois dames d'atour l'impératrice, debout Napoléon et le baron de Bellegarde, maire de Toulouse. Le radeau est pavoisé de deux pavillons blancs fascés de bleu et de rouge. D'autres embarcations portent à gauche les personnalités du second rang, à droite les cadets, enfin les concurrents, nus jusqu'à la ceinture : en tout cent seize figures sur ce tableau précis qu'Ingres estimait pour « sa composition, un aspect pittoresque, l'exécution de tous les détails et la vérité des personnages ». L'empereur fit donner vingt napoléons au vainqueur des jeux et il en remit cinquante au maire pour qu'il les distribuât aux concurrents malheureux que Roques nous montre nageant au milieu des flots. Sa peinture demeure l'une des figurations les plus précises de ce jeu languedocien, encore pratiqué pour la Saint-Louis dans le port de Sète, dont le musée expose, sur l'histoire des joutes, les documents les plus rares et les plus anciens.

Notre fleuve inconstant mêlait encore aux radeaux des fêtes nautiques les barques de commerce et de voyage. Jusqu'à l'aménagement du canal latéral, il devait être considéré comme une voie navigable. Princes et vice-rois confient leurs augustes personnes à cet élément incertain, mais plus confortable que le pavé des routes. En 1632, après l'exécution de Montmorency, Anne d'Autriche va se rendre à Bordeaux à bord d'une maison navale dont Chalette a donné le dessin (M.P.D.) : une barque vue par tribord, dont le bastingage est un balustre à double poire porté par un encorbellement, la proue ornée de trois dauphins, la poupe d'une sirène et de palmes. La maison de la reine est décorée de pilastres et coiffée d'un toit en pavillon avec un lanternon amorti par la couronne royale, dans un style qui semble inspiré de la Chine.

Après la reine, voici le gouverneur. Le dimanche 23 janvier 1768, le prince de Beauvau, commandant de la province, accompagné de son épouse et de sa fille, qui avaient quitté l'archevêché à neuf heures « dans les équipages de M. l'Archevêque..., précédés de la maréchaussée à cheval, le sabre à la main, courant en poste » vint s'embarquer au port de l'Embouchure. « Il fut reçu au bord de la Garonne, écrit Barthès, par M. le Procureur général [de Bonrepos], M. de Bournazel et quantité d'autres seigneurs qui l'avaient précédé, ainsi que M. le prince de Rohan-Chabot, son beau-frère, pour leur souhaiter un bon voyage. Il s'embarqua dans un bateau ponté, tapissé, vitré et proprement rangé, tiré par 26 rameurs pour aller plus vite, jour et nuit pour se rendre à Bordeaux où M. de Richelieu l'attendait le lendemain à dîner » [dans l'hôtel des Gouverneurs de Guienne, aujourd'hui la résidence du préfet de la Gironde].

LES REMPARTS.

Dans le cours du I^{er} siècle après Jésus-Christ et peut-être dès le règne d'Auguste, Toulouse a élevé un rempart solide, dont le blocage est maintenu par un petit appareil de calcaire, interrompu par des lits de brique et couronné de même. Ce mur commençait sur la rive de la *Garoulette* et il formait un angle concave jusqu'à l'entrée de la rue des Moulins où il était percé d'une porte sur laquelle fut édiflée au moyen âge la porte de Comminges. Puis il longeait les façades orientales de la rue du Château jusqu'à la tour de *Thanus*, dressée à l'angle de la rue des Renforts et ainsi nommée parce qu'elle était devenue avant 1550 la propriété de Georges Alary, seigneur de Thanus. Découronnée en 1605, elle figure encore en 1631 sur le plan de Tavernier. Elle formait la pointe d'un angle droit et le départ d'une courtine qui allait rejoindre la tour dite de *Saint-Dominique*. Cette tour, qui a été découronnée et enclavée dans les bâtiments de l'Inquisition, n'est plus visible que des toits des maisons voisines. Sur la rue de l'Inquisition, au droit du mur mitoyen des numéros 5 et 7 et de l'ancienne *Porte du Tribunal*, se trouvait la porte *Narbonnaise*, qui commandait l'accès oriental de la ville. Au moyen âge on la nomme aussi la porte de l'*Inquisition*. On ne saurait la confondre ni avec la porte Saint-Michel ou porte du Château, parfois nommée porte Narbonnaise et ouverte un peu plus loin dans l'enceinte du xiv^e siècle, ni avec la porte de l'Inquisition, entrée extérieure de l'enceinte du Palais, donnant accès à la place de la Viguerie. Le mur romain suivait ensuite un trajet qui couperait entre les deux colonnes le vestibule du Tribunal jusqu'au grand escalier de la Cour, élevé sur l'emplacement d'une première tour. Le mur aurait ensuite traversé les Pas-Perdus de la Cour, jusqu'à la deuxième Chambre dont la porte est percée dans son épaisseur. Sur l'emplacement de la chambre des Avoués était une tour qui sera réédifiée au xvi^e siècle et qui, de la forme de sa girouette, prendra le nom

de tour de l'*Aigle*. Elle fut longtemps la prison du Palais. Au XVIII^e siècle on y déposa les archives du parlement. Elle fut démolie vers 1828 et nous n'en avons conservé que des fragments de corniches (M.S.R.). Jusqu'au Jésus, la muraille romaine sert de base aux façades postérieures des maisons de la rue des Fleurs, et elle est coupée par deux tours (nos 14 et 22). Près de l'abside de l'église, à l'angle de la place, subsistent quelques fondements de la tour de la *Sénéchaussée*. La tour des Hauts-Murats demeure, entre la prison militaire et le jardin de la clinique Saint-Michel, avec ses 13 mètres de hauteur, ses 33 mètres de circonférence, ses murs de 1 m. 36 d'épaisseur, ses deux salles voûtées où se mêlent à l'appareillage romain les briques médiévales. Car cette tour fut utilisée dans l'enceinte du XIV^e siècle et les hérétiques y furent enfermés : en latin *immurati* et en occitan *enmurats*, c'est-à-dire emprisonnés et non emmurés comme on a voulu le traduire de nos jours. Près de la porte Montgaillard était la tour du *Manège*, que l'on a achevé de démolir lors de la percée de la rue Ozenne.

Entre la porte Montgaillard (rue Ozenne) et la porte Ville-neuve (place Wilson) le rempart romain servira de base à l'enceinte médiévale dont nous suivrons plus bas le tracé. Au nord, le mur antique, dont il subsiste un morceau dans l'une des pelouses du square, traversait la place du Capitole sous la seizième arcade à partir de la gauche, où l'ancienne rue de la *Porterie* avait pris le nom de la porte du *Bélier* (*porta Arietis*). Il coupait ensuite l'hôtel Maleprade, longeait la rue Vidale, traversait la rue Lakanal (n^o 9), passait entre la chapelle Saint-Antonin et le réfectoire des Jacobins, et il forme encore dans la grande cour du Petit lycée la base du mur septentrional. Vers la fin du III^e siècle, cette première enceinte fut complétée par un mur de pierre qui, en deçà de la rue Pargaminières, rejoignait le port de *Bidou* (port de la Daurade), et par un autre mur dont on a retrouvé une courtine à Sainte-Claire-du-Salin (Institut catholique). Ce morceau, dont l'épaisseur atteint parfois 2 m. 40, forme la base de la façade sur la *Garonnette*, édifiée à l'aide de matériaux de remploi, sculptures décoratives ou figuratives enrobées dans un béton de mortier et de galets : bases et fûts de colonnes, pilastres, chapiteaux corinthiens, pyramides, pommes de pins, corbeaux ornés de têtes et de volutes. Ce type de rempart, qui correspond à la partie nord-ouest de l'enceinte, ne saurait être antérieur à la période des invasions, c'est-à-dire au dernier tiers du III^e siècle après Jésus-Christ. Il semble correspondre à la description d'Ausone, qui, dans une épître en vers écrite vers l'an 393 à Paulin, le futur évêque de Nole, vante l'ampleur de la ville : *Tolosa quinquiplex*. Il est piquant de trouver dans la correspondance échangée entre deux poètes de Bordeaux, la cité rivale, l'éloge le plus précis que l'on ait pu faire de la Toulouse antique. Dans son *Ordo urbium nobilium*, Ausone va préciser cet adjectif numérique en indiquant que Toulouse comprend une cité primitive et quatre faubourgs (*quadruplices*

urbes) répartis sur une vaste étendue (*ambitus ingens*) et ceints d'un mur de brique cuite (*coctilibus muris*). Est-il beaucoup de villes antiques qui puissent être mieux situées ? Au XI^e siècle Toulouse s'étendra vers le nord et au siècle suivant, vers 1140, une nouvelle enceinte englobera le Bourg et, en deçà de nos boulevards, continuera le rempart de la Cité. De la porte Villeneuve au port de la Daurade sera désormais caduque la face septentrionale du mur romain dont on vient de retrouver une tour au Lycée Fermat.

En 1216, Simon de Montfort ordonne la destruction des remparts : l'enceinte est démantelée, les douves comblées, les tours abattues. Mais voici que l'année suivante le souverain légitime rentre dans sa capitale. A l'appel de Raymond VI et dans leur haine contre les Français, les Toulousains de tout âge, de tout sexe et de tous états, reconstruisent eux-mêmes leurs murailles qui vont résister victorieusement au second siège, levé après la mort de l'oiseau de proie (1218). Œuvre de Sisyphe, car en vertu du traité de 1229 les Français vont à nouveau détruire nos remparts. Sur les assises des courtines et sur les vacants des lices vont s'édifier des habitations, origines des premiers faubourgs (*barris*). Mais voici qu'au siècle suivant les chevauchées anglaises vont obliger les Toulousains à rebâtir leurs murs. Les faubourgs sont supprimés et leurs habitants doivent rentrer en ville. Commencée en 1346, l'édification de la nouvelle enceinte va se poursuivre sur un rythme discontinu et avec des moyens inégaux : la brique alterne avec le torchis, le machicoulis avec le hourd.

Dès 1523, François I^{er} ordonne de réparer les places fortes sur la frontière de l'Espagne. En 1525, le maréchal de Lautrec, lieutenant du roi, envoie Anchise de Bologne, qui arrive le 23 mars et qui demeure jusqu'au mois de juillet, dirigeant les équipes de maçons qui travaillent au château Narbonnais, aux moulins de Tounis, au Bazacle, à Saint-Cyprien. En 1536, Charles Quint a annoncé son intention de prendre Toulouse, qui est la place la plus proche de l'Aragon. L'ingénieur Firmin fait dresser deux demi-lunes, à Montgaillard et à Montoulieu. En 1538, le roi envoie encore deux ingénieurs italiens, Antoine de Castello et Fabrice Cecilian, qui viennent inspecter l'œuvre des Toulousains : Louis Privat, Pierre de Naves, Aymeric Pradelles, François de Mons, Jean de Lescalle et Guillaume Guérin. En 1540 arrivent les seigneurs du Bosquet et de Landremont, « contrôleurs des réparations de la ville de Narbonne, gens de grande expérience et savoir en architecture et fabriques belliqueuses ». Ils dresseront les plans des nouveaux bastions et boulevards, dont l'exécution sera conduite par Bernard Nalot et Jean Ranci.

Abandonnés à la ville par Napoléon dès 1808, envahis par les habitations privées, les remparts qui, malgré les revendications des officiers du génie, n'avaient plus aucune utilité militaire, furent démolis à partir de 1823. En 1826, Pascal Virebent, architecte de la Ville, fait abattre les portes *Montoulieu*, *Matabiau* et *Arnaud-Bernard*. Toulouse n'a pas su

conserver ces beaux remparts de brique analogues à ceux de Rome, si bien dégagés par les boulevards circulaires ou par les pelouses de la villa Giulia.

Avant de les contourner et de les décrire, avant d'aller de tour en porte et de barbacane en bastion, nous voudrions en donner une vue générale et cavalière inspirée du prospect de Tavernier (1631). Entre chaque porte les courtines, surmontées d'un créneau et d'un machicoulis, étaient défendues par des tours circulaires surmontées de chemins de ronde et coiffées de toits de tuile en pavillons polygonaux. Les portes étaient percées dans des tours carrées ou rectangulaires, surmontées de bretèches ou de machicoulis, protégées par des bastions et précédées de barbacades. Rondes ou carrées, les tours permettaient de tirer en enfilade sur les assaillants, tandis que des machicoulis pleuvaient sur leur tête l'huile bouillante et la poix. La défense était renforcée par les douves dont le cours amont de la Garonne fournissait les eaux.

Le rempart débutait au bord du fleuve par le bastion ou renfort du *Moulin du Château*, commencé en 1527, achevé en 1544, reconstruit après l'inondation de 1712 et démoli vers 1842. Ce pentagone irrégulier, proche de la descente du Port-Garaud, se continuait par une muraille rejoignant la barbacadie de la porte Narbonnaise, au-delà de la rue des Renforts où se conservaient les restes du mur antique.

La porte Saint-Michel.

Avoisinant le château comtal et commandant la route de Narbonne, elle a été nommée la porte du *Château narbonnais* (*Porta del Castel Narbones*, 1219), la porte *Narbonnaise* (*Porta Narbonensis*, 1398) et, au XVIII^e siècle, la porte *Saint-Michel*, à cause du voisinage de cette paroisse. Ces appellations sont successives et simultanées. La porte proprement dite était située sur l'emplacement du n° 2 de la place intérieure Saint-Michel. Elle était défendue par une barbacadie en demi-lune dont la porte latérale et perpendiculaire s'ouvrait sur l'entrée de cette place : porte figurée sur une peinture conservée dans l'église de Seysses. Sur la chronique de 1631-1632 (A.M.), Chalette a donné une perspective accentuée de l'intérieur de cette redoute. A droite, la porte *Saint-Michel*, couronnée par un machicoulis portant un crénelage et, sur la terrasse, deux petites tours angulaires. A gauche, la porte extérieure de la barbacadie, ses vantaux ouverts et sa herse levée. Entre les deux sont les maisons inféodées par la Ville et, au centre, la chapelle Saint-Martin.

Les voyageurs venus du Bas Languedoc, ou Pays Bas, franchissaient la porte du château. Au début de l'été de 1329 entra Jacques Colonna, qui se rendait dans son évêché de Lombez, accompagné de Pétrarque qui, sous un ciel souvent troublé (*cælo sæpe turbido*), allait visiter Toulouse, la vallée de la Garonne et les monts Pyrénées (*Tolosam, Garumnæ abeum et Pyrenæos colles*). En 1535 firent leur entrée solen-

nelle le roi et la reine de Navarre, Henri à cheval le 1^{er} juillet, Marguerite le 2 dans une litière doublée de velours noir et attelée de deux mules. Au-dessus de la tête du roi, les capitouls tenaient un dais de satin cramoisi de Florence, doublé de taffetas jaune de Tours, les pentes brodées par Jean Cussac et Jean Dancourt, des blasons dessinés par Bernard Nalot avec les pals de Foix, les vaches clarinées de Béarn, les chaînes de Navarre et les lis de France.

En 1607, Henri II de Montmorency « à qui le roi venait de donner le gouvernement du Languedoc en survivance du connétable son père » fit sa première entrée. Le père et le fils « arrivèrent en cette ville, écrit Lafaille, le 6 du mois d'avril vers les dix heures du matin et s'arrêtèrent à Lespinet... Ils y furent traités à dîner par le premier président de Verdun. Après qu'on eût levé les tables, le connétable, pour céder à son fils tous les honneurs de l'entrée se déroba de la compagnie, et étant entré dans la ville, n'ayant avec lui que deux gentilshommes, alla descendre à la maison de Saint-Jory ». Le nouveau gouverneur fit son entrée vers les cinq heures du soir par la porte du château. « A quelque distance du faubourg, il fut salué par plusieurs salves d'un bataillon de huit compagnies qu'on y avait dressé sous autant de capitaines. Il fut salué de même par un nombre de canons rangés sur le bord du fossé de la ville. Quatre capitouls accompagnés d'un grand nombre de bourgeois le complimentèrent entre les deux portes. Après quoi il lui fut présenté un dais par les capitouls sous lequel il refusa de se mettre, en disant que cet honneur n'appartenait qu'au roi ; mais il trouva bon qu'il fût porté devant lui ; ce qui fut fait par les assesseurs de l'Hôtel de Ville. Il marcha par la ville à cheval entre deux capitouls, aussi à cheval, jusqu'à l'église de Saint-Etienne, où il mit pied à terre... ». Vingt-cinq ans plus tard le même seigneur, vaincu à Castelnaudary, franchira la même porte, mais prisonnier et en danger d'une condamnation prochaine. En cette journée du 22 octobre 1632, Chalette a figuré le cortège royal : les capitouls agenouillés devant le carrosse de Louis XIII attelé de quatre chevaux, la voiture du cardinal déjà engagée sous la porte, les soldats du guet vêtus comme des lansquenets. En avril 1660 Louis XIV fera « sa seconde entrée venant du Pays Bas », mais le sujet n'en fut pas peint, et Jean-Pierre Rivalz figura le mariage du roi et de l'infante célébré à Saint-Jean-de-Luz.

Le 30 mai 1706, la même porte verra passer son petit-fils Philippe V, qui allait traverser la ville. Le roi d'Espagne, qui ne voulait pas s'attarder, avait refusé « deux magnifiques repas en gras et en maigre » préparés pour lui « dans une maison qui est à l'extrémité du faubourg Saint-Michel ». Son cortège nous est décrit par un observateur placé près de la porte du Palais : « Je le vis seul dans sa calèche toute dorée traînée par deux chevaux que deux valets de pied tenaient par le mors, deux autres valets de pied tenant leur main à chaque portière de la calèche. Il était précédé par plusieurs Espagnols mal faits

et mal montés, ensuite venait M. de Vitrac, très bien monté, avec tous ses écoliers, aussi très bien montés. Sa petite calèche était entourée de quatre-vingts ou cent cavaliers de bonne mine, mais assez mal montés, qui, ne faisant qu'un peloton voltigeaient toujours de côté et d'autre. Il était suivi par les soldats du guet, le capitaine à la tête, et après cent ou deux cents carrosses dont la plupart l'accompagnèrent jusqu'à deux lieues de Toulouse où il fut diner... Le roi ne traversa qu'une rue de Toulouse, qui est la grande rue de la Dalbade, car il entra par la porte du Château et sortit par le pont où un grand peuple assemblé lui donna hautement mille bénédictions. Ce prince est âgé de 22 ans ; il est d'une taille médiocre, le visage long et assez rempli, les yeux vifs et le menton qui va un peu en pointe, il est d'une blancheur surprenante. »

Le duc de Richelieu, commandant de la Province, qui était arrivé par le canal et qui avait couché à Lespinet chez le comte de Fumel, fit son entrée le 20 mai 1741 par la porte du Château. « Il se vit précédé, écrit Barthès, *primo* d'une compagnie de volontaires de jeunesse choisie, au nombre de cent, tous bien montés, ayant l'épée au poing, leurs trompettes sonnant ; après suivaient les huit compagnies de la garde bourgeoise, chacune composée de cent hommes, commandées par des bourgeois de la ville, gens d'une belle figure et d'une propreté magnifique, chacune marchant sous son drapeau déployé, tambour battant, et habillés de rouge, aux armes du duc attachées au surtout. Venaient ensuite quatre compagnies de marchands, tous bien montés sous l'uniforme rouge et parements blancs, chacun ayant l'épée au poing, marchant en belle contenance, sous leur guidon brodé en argent, aux armes de la Ville et de la Bourse, précédés de leur trompette et timbale. Après venaient les maréchaux de la Province, tous le sabre à la main et commandés par le grand prévôt. On voyait ensuite une grande troupe de domestiques de M. le duc, menant chacun un cheval de main ayant des couvertures brodées en or et en argent d'une richesse immense. Venaient ensuite ses gardes, au nombre de cinquante à soixante, précédés de leurs officiers, tous montés sur des chevaux de bataille des trois compagnies du régiment Royal-Stanislas, qu'on avait fait venir deux jours avant. Le guidon sous lequel marchaient tous ces gardes était d'un côté aux armes du roi, et de l'autre aux armes du duc, d'une broderie en or relevée en bosse, d'un travail exquis. Après quoi, venait le guet, tambour battant et drapeau déployé, chacun le mousquet sur l'épaule. Tout d'abord suivaient le corps de ville et les officiers de justice, suivis d'un dais de moire verte et or sur lequel étaient brodées les armes du duc, qui venait après, monté sur un cheval magnifique. Il avait un capitoul de chaque côté et était suivi d'une noblesse infinie très bien montée. Venait après un carrosse à huit chevaux et un autre à six. »

En 1752, Labat de Savignac avait projeté une porte monumentale, gravée par Baour dans les marges du projet de Mondran (M.P.D.), huit pilastres doriques jumelés flanquent

un arc et deux niches, avec des entablements chargés de trophées. Mais ce projet ne fut point réalisé. En 1787, porte et barbacane seront abattus. Après la porte Saint-Michel, le rempart de 1346, qui sera reconstruit de 1542 à 1544, délaissait le mur antique pour englober le Château narbonnais, partant de la tour de l'Horloge pour former une ligne infléchie jusqu'au droit de la tour des Hauts Murats dans laquelle il plantait une perpendiculaire qui allait rejoindre la face orientale de cet ouvrage. Après cette jonction le mur médiéval utilisera les bases de l'enceinte romaine que, jusqu'à la porte Villeneuve, il ne quittera plus. Entre la tour de l'Horloge et la tour des Hauts Murats il n'avait d'autre défense que des échauguettes. On peut suivre encore les assises de ce rempart dans le jardin de la grand'chambre, et sur la façade postérieure de la prison militaire, en bordure des allées Saint-Michel.

La porte Montgaillard.

La porte du Fossé Montgaillard (*porta del Trençal Montgalhart*) était percée dans la muraille romaine, à l'entrée de la rue Ozenne, entre la porte du *Manège* (entrée latérale de la salle Belcastel) et les premières maisons de la rue Escousières-Montgaillard. Mentionnée dès le début du XIII^e siècle, la porte Montgaillard (*Porta Montgalhart*) fut reconstruite, vers 1346, au début du XVI^e siècle et en 1747. Les capitouls de cette année, désireux « de décorer cette porte qui répond à la plus belle promenade de la ville » firent abattre l'ancienne tour, qui fut remplacée par une porte de style classique, construite par Foulquier et Massonier, entrepreneurs de maçonnerie. Un arc encadré de bossages était surmonté d'une frise à triglyphes et d'une large corniche qui portait un fronton rectangulaire dont la table était gravée d'une inscription latine pour commémorer les victoires de Lawfeld et de Bergop-Zoom qui allaient terminer la guerre de la Succession d'Autriche. Les huit blasons des capitouls de 1748 furent taillés par Jean-Marc Arcis. Détruite en 1867, cette porte, qui marque la simplicité toulousaine, opposée aux majestueux arcs de triomphe de Montpellier, de Madrid ou de Bordeaux, montre qu'en ce temps où à Paris et à Rome déclinait le rococo, Foulquier et Massonier, qui avaient peut-être conservé des modèles du précédent siècle, avaient adopté le style néo-classique. Perrin, dans une lithographie romantique (M.P.D.) nous fait connaître la porte et ses remparts ébréchés : à gauche le mur de l'école d'Equitation, à droite le degré qui monte vers la rue du Jardin-Royal. En 1752, Mondran avait prévu devant cette porte une place extérieure en forme d'ellipse, ornée de trois portails monumentaux. Le promeneur sortant de la ville aurait trouvé à sa main droite la porte du *Manège*, à sa main gauche celle du jardin décorée d'urnes et de piles à bossages, en face la porte des Carmes avec huit pilastres et un fronton. De la porte Montgaillard à la porte Montoulieu, le rempart

était longé d'un côté par les *Escoussières* (*Escossieras*), c'est-à-dire par le boulevard intérieur, de l'autre par la *Promenade du Cours* (rue Jules-de-Rességuier), qui conserve encore la dernière de ses trois tours (n° 7), dont on aperçoit le mur circulaire auprès des verrières d'un jardin d'hiver. Entre Montgaillard et Montoulieu devait périr Simon de Montfort, comte de Leicester, tué le 25 juin 1218, auprès de la chatte (*gatta*), machine de guerre dont il attendait les plus heureux effets : « une pierrière, écrit l'auteur de la *Chanson de la Croisade*, une pierrière, œuvre d'un charpentier de Saint-Sernin (*una peireira que fec u carpenters ques de Sant Cernin*) a lancé sa pierre du haut de la terrasse : c'étaient des dames, des filles, des femmes qui la servaient (*E tiravan la donas e tozas e molhers*) ; la pierre vint droit où il fallait, frappa si juste le comte sur le heaume d'acier qu'elle lui mit en morceaux yeux, cervelle, dents, front et mâchoire, et le comte tomba à terre, mort, sanglant et noir ». Cet heureux événement a été figuré sur un bas-relief conservé à Carcassonne, dans l'église de la Cité : on y voit les barrières, les fossés, les lices, la pierrière et les femmes qui la servent. Chroniqueurs et poètes nomment tantôt Montgaillard et tantôt Montoulieu. Et Mistral a choisi le second lorsqu'il a énuméré les hauts lieux de la résistance :

Sant Subran, Mont Olieu et lo barri cremat
Onte vostis aujo cridavon : Dau e d'oli !
Lo barri onte la peira escraché lo beuloli
Que vole pas noma

« Saint-Cyprien, Montoulieu et le rempart brûlé, où vos aïeux criaient : à la rescousse ! — le rempart où la pierre écrasa l'oiseau de proie que je ne veux pas nommer. »

La porte Montoulieu.

La porte du *Mont Olive* (*Porta Montis Olivi*) était sans doute l'une des portes de l'enceinte romaine qui a conservé jusqu'à nos jours le nom de porte Montoulieu (*Porta del Mont Olieu*). Elle se trouvait entre la rue Escoussières-Montgaillard et le Palais du Maréchal. Elle fut reconstruite vers 1346, percée dans une tour carrée, couronnée par un machicoulis, plus tard surélevée par une mirande que recouvrait un toit en pavillon : ainsi est-elle figurée (M.P.D.) sur une vue de Delaval, gravée sur acier par Baugean et sur un dessin à la mine de plomb signé *C.C. 1829* qui donne une vue à peu près semblable. A droite et à gauche les anciens remparts clôturaient les cours ou portent les étages des maisons. Au premier plan, sur le côté droit l'amorce d'une galerie de style classique avec ses arcs murés. Sur le mur qui joignait la porte les capitouls de 1649-1650 firent placer leurs huit blasons, taillés par Etienne Martial. En 1729 Pierre Lucas sculpta les armes de la Ville pour une badorque édifiée tout auprès. L'ancienne barbacane fut remplacée en 1536 par une demi-lune. En 1752 Labat de Savignac avait donné l'élévation d'une porte monu-

mentale gravée par Baour dans les marges du plan de Mondran (M.P.D.) : un arc flanqué de bossages et surmonté d'une figure assise, avec deux guichets qui auraient porté les attributs des Arts et des Sciences. Ce projet ne fut pas réalisé et la porte Montoulieu fut abattue en 1828, sous les yeux de Félix Saurine qui, dans une aimable peinture (M.A.), en a figuré la démolition : on y voit surmonté de deux fenêtres, l'arc intérieur surbaissé et plus élevé que l'arc extérieur qui est en tiers point et dont l'ouverture montre les parterres de l'esplanade et du Jardin royal.

De la porte Montoulieu à la porte *Saint-Etienne* les bases du rempart forment encore la clôture entre les maisons du côté est de la rue Sainte-Anne et du côté ouest de la rue Bida, où existent encore l'une des courtines (n° 11) et les bases circulaires des tours (nos 1, 5, 17). Ce rempart est le seul dont nous ayons conservé une vue figurée, grâce à Pascal Virebent qui, vers 1785, en a donné l'élévation (M.P.D.). Nous y voyons les quatre tours rondes, dépendances de la Maison canoniale. L'une d'elles est découronnée et couverte en appentis, mais les trois autres ont gardé leurs chemins de ronde et leurs toits en pavillons polygonaux. Les courtines ont encore leur machicoulis et parfois leur créneau surélevé en chemin de ronde. Au nord, une tour carrée contient la salle (*tincl*), le cellier et le grenier du chapitre dominant la terrasse de la prévôté qui s'élevait en avant du rempart, défendue par une échauguette. A ce document il faut ajouter la dernière courtine, emportée derrière l'abside de la cathédrale par la rue Bertrand-de-l'Isle et figurée sur une lithographie de Malbos (M.P.D.), avec une bretèche, habitée si nous en jugeons par les volets entr'ouverts de sa fenêtre. A droite s'appuient au mur de ville une maison dont nous lisons les enseignes : CAPOUL AUBERGISTE LOGE A PIED / DILIGENCE DE TOULOUSE A CARAMAN. Devant la porte est la diligence, réduite à un coupé et à une berline accolés.

La porte Saint-Etienne.

Entre la rue du Rempart-Saint-Etienne et la rue Sainte-Anne, un pavé blanc marque l'emplacement de la porte *Saint-Etienne* : *porta de Sant Esteve* dans la *chanson de la Croisade* des Albigeois. En 1478 elle est encore la porte *Saint-Etienne* ou porte *Saint-Estephe*. On la nommera aussi la porte *Saint-Sauveur*, du nom du faubourg où elle conduisait. Une tour de brique rectangulaire, couronnée d'un machicoulis et d'un créneau, était percée d'une double porte en tiers-point, surmontée d'une niche avec une image de la Vierge Marie. Une barbacane défendait les abords. Le 29 novembre 1389, la porte fut franchie par Charles VI, qui venait « en Languedoc pour remédier aux désordres que son oncle le duc de Berry avait causés dans cette province ». Le roi arrivait de Béziers où il avait fait condamner et exécuter, soit pour hérésie, soit pour sodomie, Bétisac, principal ministre de ce

prince. « Le sénéchal et le viguier, écrit Lafaille, allèrent au-devant de lui. Ils étaient suivis de tous les corps de la ville, portant chacun la bannière de leur état. Le roi entra par la porte de Saint-Etienne, alla descendre à l'église métropolitaine et de là se rendit au château Narbonnais... Par toutes les rues où le roi passa, on avait dressé des tables où toute sorte de gens étaient reçus à boire et à manger... »

Le dimanche 28 octobre 1579 « firent leur première entrée dans cette ville par la porte de Saint-Etienne » Catherine de Médicis, douairière de France, et sa fille, Marguerite de Valois, reine de Navarre. « Les huit capitouls, écrit Lafaille, revêtus de leurs manteaux de cérémonie, les reçurent entre les deux portes... Elles étaient suivies de la plus grosse cour de dames et de seigneurs qu'on eût vus dans cette ville. Elles allèrent descendre à l'archevêché », où les réceptions commencèrent le lendemain. La voluptueuse Marguerite « reçut ses salutations dans un lit de damas blanc, richement paré, ayant de fort petits enfants de chœur au fond de son lit, chantant et jouant du luth ».

En 1694, Jean Ayries, sculpteur, plaça sur la proche muraille les armes du roi, de la Ville et des huit capitouls. En 1752, Mondran devait prévoir une porte monumentale dont le plan porte la gravure (M.P.D.), faite par Baour sur le dessin du chevalier Rivalz qui débarquait de Rome et qui n'avait pu oublier la porte du *Peuple*, évoquée par les huit colonnes doriques et les niches garnies de figures sculptées. Cet ouvrage aurait été surmonté d'une statue équestre du roi de France encadrée de trophées, mais il ne fut point réalisé et la porte *Saint-Etienne* fut démolie en 1826. Le rempart suivant, défendu par trois tours rondes, formait le côté est des *Escossieras*, qui devinrent la rue du *Rempart-des-Pénitents-Blancs*, aujourd'hui rue du Rempart-Saint-Etienne. La troisième tour, sise à l'angle actuel du boulevard *Saint-Aubin* (boulevard Carnot) et de la rue du Rempart-Saint-Etienne, sera concédée en 1733 à la société des Sciences pour y élever un observatoire. Le 6 juin 1741, cette compagnie y tiendra une assemblée publique, en présence du duc de Richelieu, lieutenant général en Languedoc.

La porte Neuve.

Elle était située sur l'emplacement actuel de l'hôtel Doat (61, boulevard Carnot), en face de la rue Porte-Neuve qui, en-deça de la place des *Clottes* (place Lucas), prolongeait la rue Saint-Jérôme. La *Porta Nova* semblait amortir la courbe du rempart qui se dirige désormais vers le nord-ouest jusqu'au coude qui précède la porte Villeneuve, en suivant un chemin que l'on dénommait les *Lices*, les *Escoussières* (*las Escossieras*) ou la rue de la *Muraille* (*canto de la Muralha*) et qui est aujourd'hui la rue Dutemps. Cette entrée était défendue par un bastion dont la porte close fermait le cul-de-sac des *Augustines*, aujourd'hui rue du Bastion.

La Tour de l'Anatomie était à l'angle de la rue Saint-Antoine-du-T et de la rue du *Rempart-des-Pénitents-Noirs* (rue Dutemps), sur le terrain du cinéma Gaumont. Elle avait été concédée par la ville à l'école de Chirurgie, qui avait fait aménager l'intérieur pour servir d'amphithéâtre. Les chirurgiens n'étaient pas encore des médecins, mais seulement des barbiers et nous conservons un plat à barbe en faïence de Toulouse (M.P.D.) dont le bassin confond dans son décor bleu le peigne, la seringue, le rasoir, la lancette, les instruments de l'art et les outils du métier. En 1686, on plaça sur la tour de l'Anatomie une table de marbre noir (M.A.) dont l'inscription indique les noms des fondateurs et célèbre l'art de la chirurgie : cette main habile dont la cruelle charité poursuit les embûches morbides et s'oppose aux menaces du destin : *Hic Discreta Manus Dvra Pietate Recludit Morborum Insidias Fatisque Prementibus Obstat.*

A la fin du XVIII^e siècle, les chirurgiens cherchent à se rapprocher des médecins. Ils font frapper un jeton d'argent (M. P.D.) dédié à la santé des citoyens (*Civium Saluti*) et figurant l'amphithéâtre élevé aux frais de la société de Chirurgie de Toulouse : *Amphitheatrum Societatis Chirurgicæ Tolosanæ Samptu Conditum. 1765.* C'est ce que nous lisons dans l'exergue que surmonte une image du nouveau monument montrant trois faces de son polygone avec ses angles soutenus par des chaînes de pierre et son toit pyramidal dont le faite élève deux fleurs de lis. Au rez-de-chaussée, les faces latérales portent des tables aux angles abattus et le centre une porte cintrée précédée de trois degrés. Au premier étage, chacune des trois faces est percée d'une fenêtre chantournée, celle du centre surmontée d'un encadrement et d'une table dont le graveur n'a pu transcrire l'inscription. L'établissement, qui sera bientôt l'École royale de Chirurgie, va compter parmi ses maîtres Alexis Larrey et parmi ses élèves Dominique Larrey, qui sera baron de l'Empire et le chirurgien de Napoléon I^{er}.

La porte Villeneuve.

Elle était placée près de l'angle concave formé par la jonction des deux remparts du bourg et de la cité, en face de la rue *Villeneuve* (rue Lafayette) et sur le site de la place *Villeneuve* (place Wilson). Le 17 mai 1562, elle vit passer les protestants qui s'enfuyaient tant par la porte *Matabiau* que « par la porte de Villeneuve dont ils étaient les maîtres. Ils se divisèrent en plusieurs bandes et prirent divers chemins. Le premier qui courut les charger fut Savignac qui, s'étant mis à la tête d'une troupe de catholiques, en fit une grande boucherie... Il y en eut des bandes entières massacrées sur les chemins par les paysans, qui s'assemblaient en armes au son du tocsin ». En 1683, Raymond La Fage figurera dans un grand dessin à la plume (M.P.D.) ce dernier épisode de la « libération » : sous une porte s'enfuient les protestants à demi nus, pourchassés par une troupe de fantassins vêtus à l'antique, commandés

par un cavalier dont la lance est dardée sur un ministre qui ramasse sa bible tombée à terre. Début d'une pacification que va conduire Blaise de Monluc et dont il tentera d'expliquer la violence : « Et ne faut pas donc trouver étrange, écrit-il dans ses *Commentaires*, si cette cité veut mal à cette religion nouvelle, et si elle leur est ennemie : car il n'y a ville en France qui ait couru un si grand péril que cette ville-là... Rouen se laissa prendre sans combattre... Bordeaux ne se défendit pas ; car ce ne fut qu'une surprise qu'ils voulaient faire au Château Trompette... Donc nous pouvons tous confesser avec la vérité qu'il n'y a ville qui ait combattu et couru fortune comme celle-là, ayant vertueusement repoussé les Huguenots qui s'étaient saisis de la Maison de Ville, et tenaient des portes par lesquelles ils pouvaient faire venir secours de Montauban. » Proche de la porte *Villeneuve* était le temple qui fut pour lors abattu, et elle gardera le nom de porte du *Ministre* que lui donne encore en 1631 le plan de Tavernier.

La porte Sardane.

Située vers le milieu de la place du *Marché au Bois* (place Victor-Hugo), entre la rue du Salé, la rue Rivalz et la rue de la Petite-Brasserie, la porte *Sardane* (*porta Sardana*), ou porte *Gaillarde*, commandait la route de l'Albigeois et du Rouergue. En 1211, durant le premier siège, elle sert chaque jour aux Toulousains pour faire « des sorties bien conduites », à la suite desquelles « les champs et les plaines restaient ensanglantées ». Occupée par les hommes de la ville qui protégeaient et défendaient les leurs à la sortie comme à la retraite, elle servait de point de ralliement aux assiégés qui se retiraient droit vers la porte *Sardane* : *Els se son retirats drech a la porta Sardana*. Montfort la fit abattre avec les murs de la ville. Mais le nom en demeura comme celui d'un lieu-dit : *extra portam Cerdanam* (1289), *in barrio portæ Cerdanæ* (1310), *apud portam Cerdanam* (1314). En 1347 elle ne fut pas rétablie et on la remplaça par une tour qui sera au xvi^e siècle la tour de la Cansalade. Aussi ne figure-t-elle pas sur le plan de Tavernier.

La porte Matabiau.

Elle faisait face à un carrefour formé par la rue *Saint-Orens* (rue de Rémusat) et la rue des *Tisserands* (rue de Bellegarde). Son nom, qui correspond à « tue bœuf » (*mata biau*), marque l'arène où se faisaient les combats de taureaux, qui étaient pratiqués dès l'époque romaine et dont saint Sernin semble avoir été la victime. Une étymologie qui n'est qu'une légende voudrait que ce nom de *Matabiau* rappelât le lieu où aurait été tué le taureau de son supplice. Des sculptures de cette porte il subsiste (M.A.) deux blasons avec les armes de France et de Toulouse, les gardes d'un sépulchre, fragment d'une *Résurrection* et le monogramme de Jésus (*IHS*), inscrit dans un médaillon circulaire tenu par deux anges agenouillés,

accosté de deux pilastres, avec des rinceaux, des banderoles, les instruments de la Passion, le millésime de 1519 et une inscription tirée du psaume 111°, versets 6 et 7 : *Exurge Domine Salvum Me Fac...* C'est le seul des cinq cartouches placés sur les portes principales de la ville qui nous ait été conservé : témoignage de la piété capitulaire que les prédications du F. Thomas d'Illyrie avaient engagée dans la dévotion du saint Nom de Jésus.

Cette porte qui commandait la route d'Albi a vu plusieurs entrées et le chroniqueur Pierre Barthès nous a conté celles de son temps. Le 7 novembre 1762, « un dimanche à 4 heures du soir, arriva en cette ville M. de Bastard fils..., nommé par le roi premier président du parlement de Toulouse. Il venait de Paris, où il a épousé une parente de Mme de Pompadour. Il entra par la porte Matabiau, où les capitouls s'étaient rendus avec le guet pour le haranguer et le recevoir... Il prit dans son carrosse en entrant dans le gardiage deux capitouls avec lesquels il entra, précédé de la maréchaussée et du guet. Son carrosse était suivi d'une quantité prodigieuse de chevaux et d'équipages de gens de toute espèce qui étaient allés au-devant et l'accompagnèrent jusqu'à l'hôtel de M. de Palaminy, conseiller, son oncle, où il a pris logement ». Dans la rue des Tourneurs et dans les galeries du Capitole, nous retrouverons ce seigneur avec les fêtes qu'il a données ou reçues. En 1776 devait se montrer plus discret le duc de Chartres, le futur « Philippe-Egalité », qui faisait « la visite des ports du royaume, en compagnie de Mme son épouse » et qui « arriva dans cette ville le 16 avril, venant de Montauban. On lui avait député dans cette ville, écrit Barthès, deux capitouls pour le complimenter et savoir de lui quels honneurs il voulait qu'on lui fit à Toulouse. Il les remercia et les dispensa de toutes dépenses ; néanmoins on avait donné des ordres pour illuminer les fenêtres, tapisser les rues, depuis la porte Matabiau jusqu'à l'archevêché, et sonner toutes les cloches de la ville ; ce qui fut exécuté ponctuellement mais fort inutilement, puisque étant extrêmement tard, et allant à une vitesse inconcevable, il trompa l'attente de tout le monde et personne ne put le voir. Il arriva à l'archevêché, où s'étaient rendus les grenadiers, tous sous les armes et en belle tenue. Là, après s'être un moment reposé, il partit à minuit, en carrosse, avec Mme la duchesse, pour visiter le fameux caveau... Il partit le lendemain à 9 heures pour se rendre à Toulon ». Le 20 juin 1777 sera reçu selon son rang le comte de Provence, le frère du roi qui sera lui-même roi de France sous le nom de Louis XVIII. Les membres de la chambre de commerce qui avaient été envoyés à Bordeaux pour solliciter du prince « l'honneur de la garde » avaient « formé, écrit Barthès, une compagnie de cent hommes tous choisis dans leur corps, montés superbement, sous l'uniforme rouge et bleu ; leurs trompettes, timbales et clairons, le guidon brodé en or, leurs officiers à leur tête formant une cavalerie superbe. C'est donc en cet état qu'ils se rendirent aux Minimes, pour attendre

Monsieur qui arriva à 7 heures du soir. Ils se rangèrent autour de son carrosse ; le prince fut harangué à la porte Matabiau par M. Brasselière, capitaine, chef du consistoire ». Les cloches sonnaient à la fois. Les troupes composées des artisans de la ville formaient « la haie dans les rues, tapissées jusqu'à l'archevêché... Il passa à la place Royale, à la Pomme, à Saint-Georges, rue Boulbonne, et entra à l'archevêché aux acclamations d'une multitude infinie... Le corps des petits marchands ne se distingua pas moins que les autres sous un égal uniforme ».

La porte Pouzonville.

Cette porte, qui faisait face à l'actuelle rue Merly, fut reconstruite sur l'ordre des capitouls de 1440-1441, qui demandèrent à Gérard Salas de la figurer à l'angle de leur banc, sur la chronique de l'année (A.M.) : une tour rectangulaire percée d'une porte cintrée et de deux étages de fenêtres séparées par un chamfrein, surmontée d'un machicoulis, d'un créneau et d'un toit en pavillon. Avant 1830, Perrin a vu la porte Pouzonville (M.P.D.) déjà privée de l'appui de ses remparts : une tour couronnée sur sa face est par un machicoulis et surmontée par un étage attique coiffé d'un toit à deux versants. Le nom ancien était la porte de *Puy Milan* (*Porta Podii Milani*). Le nom de Pouzonville (*Pozanvila*) existe dès le XIII^e siècle dans la chanson de la Croisade.

La porte d'Arnaud Bernard.

Elle faisait face à la place du même nom, aménagée sur un pré qui appartenait à Arnaut Bernard. Elle est parfois nommée par abréviation la *Porta de Naubernat*. Elle était précédée d'une barbacane dont Chalette a figuré l'entrée sur la chronique de 1631-1632 (A.M.), défendue à droite par une tour ronde, couronnée par un machicoulis. La porte était un arc en plein cintre percé dans une tour que terminait sur sa face externe un machicoulis, couvert par un toit en pavillon. La face latérale nord était percée de deux meurtrières et épaulée par un contrefort au pied duquel était un pavillon coiffé en appentis et appuyé au rempart, dont le crayon lithographique d'Arnout (M.P.D.) semble avoir complété les créneaux et machicoulis. La porte était précédée d'un pont à deux arches qui franchissait le fossé. En 1732, les capitouls, qui avaient fait démolir le ravelin et sa tour, assécher les marais, aménager une place, firent placer leurs armes taillées par le sculpteur Perrul, ainsi qu'une table de pierre qui a été conservée (M.A.). La porte *Arnaud Bernard*, qui commandait la route de Montauban, d'Agen et de Bordeaux, vit passer nombreux les rois et les princes. Le 25 mai 1439 fit son entrée le fils du roi de France, Louis II, dauphin de Viennois, qui sera roi sous le nom de Louis XI. « Les capitouls à cheval, écrit Lafaille, vêtus de leurs manteaux de cérémonie et précédés d'Aurival qui

portait la bannière de la ville, allèrent au-devant du dauphin jusqu'au lieu de Paleficat... Etant arrivés à la porte d'Arnaud Bernard, les capitouls mirent pied à terre ; et après avoir offert à ce prince les clefs de la ville, ils lui présentèrent un dais d'un brocard d'or, sous lequel il marcha à cheval jusqu'à l'église de Saint-Sernin. » Cette entrée a été peinte par Géraud Salas dans la chronique de 1438-1439 (A.M.). Sur un cheval noir, sellé et bridé d'or, s'avance vers la gauche le dauphin coiffé d'un chaperon noir, habillé d'une cotte rouge et de chausses bleues avec des éperons d'or. Vêtus de vert et d'écarlate, les huit capitouls dont quatre sont couverts portent les bâtons du dais dont le poêle rayé de blanc et de rouge a des pentes de brocart brodé d'étoiles. Le pavé vert est losangé. La courtine bleue, frettée et fleurdelisée d'or, découvre le ciel.

En 1533, la porte *Arnaud Bernard* vit entrer à Toulouse François I^{er}, qu'avaient précédé les seigneurs de sa suite : le 28 juillet Anne de Montmorency, grand maître de France, gouverneur de Languedoc, le 31 juillet Antoine Duprat, cardinal, archevêque de Sens, chancelier de France, qui avait été avocat général au parlement de Toulouse. Le 30 juillet était entré François II, dauphin de Viennois, le fils aîné du roi, dont, sur la chronique de 1532-1533 (A.M.), Cosme et Charles Pingault vont figurer le cortège. En tête sur un cheval blanc à housse bleue et portant une cotte cramoisie brodée d'or, avec le collier de Saint-Michel, le maréchal de Montmorency. Au second plan à pied et vêtus de robes noires, le greffier Salamonis et le syndic Pélissier. Montant un cheval alezan bridé d'écarlate et vêtu d'un pourpoint bleu à crevés, s'avance le dauphin sous le dais de drap d'or dont les pentes portent ses armes et dont les bâtons sont portés par six capitouls. En queue, montés et vêtus de même, les deux frères du prince, le duc d'Orléans, le futur Henri II, et le duc de Touraine. Le sol est pavé, le fond bleu fleurdelisé d'or.

Le 1^{er} août 1533, les capitouls « accompagnés de leurs officiers, à savoir deux assesseurs, le syndic, notaire, leur greffier et contrôleur, le verguier avec la verge d'argent, les trompettes et hautbois à leur devant, se sont retirés au boulevard de ladite porte d'Arnaud Bernard », sous laquelle ils ont vu pénétrer le cortège : le clergé régulier et séculier, suivi des « gens de pied par ordre de sept à sept, tous accoutrés de velours, satin et taffetas, déchiquetés de couleurs avisées, avec leurs capitaines, porte-enseignes, sergents de bande, fifres et tambourins de Suisse ; et après marchaient certaines gens à cheval, accoutrées de halecrets et heaumes surdorés à l'antique, faudes et manches de taffetas sur le nu, portant aux mains branches de laurier ». Ensuite venaient les basochiens, les clercs, les serviteurs, les enfants, les bourgeois, les marchands, les régents de l'université, les conseillers et présidents du parlement, les seigneurs de la Maison du roi, les évêques et archevêques qui précédaient le roi. Les capitouls, « accoutrés de manteaux et chaperons partis de satin cramoisie et noir,

lesdits manteaux doublés de satin blanc avec des hermines », se sont agenouillés devant lui. Dominique Filhol, capitoul, l'a harangué et lui a présenté sur un lutrin couvert de drap d'or un missel ouvert au *Te igitur* sur lequel il jura de garder nos privilèges. Après quoi lui fut présenté le dais « lequel était très beau et très riche » et l'entrée se fit telle que devaient la peindre Cosme et Charles Pingault dans une feuille des *Annales* que nous ne connaissons que par le dessin gravé à l'eau-forte en 1701 par Sébastien Le Clerc (M.P.D.) d'après la peinture de Toulouse (*juxta picturam Tolosæ*) : en tête s'avancait « le pennon aux armes de la Ville, lequel portait Noble Bertrand d'Izalguier, chevalier, seigneur de Clermont, à cheval ; et au-devant dudit seigneur roi marchaient... le Grand Maître avec son bâton, le Grand Ecuyer avec son épée » montés sur des chevaux carapaçonnés de draps fleurdelisés. Lafaille, qui a sous les yeux la peinture originale des Pingault nous fait savoir que « le roi y est peint avec un habit d'écarlate en broderie d'or, et le collier de l'Ordre, monté sur un cheval bai clair, bardé d'un réseau de fil d'or à claire-voie ; le dais porté par les huit capitouls est de velours bleu, les pentes et le ciel distingués par carreaux avec des fils d'or, et une fleur de lis d'or à chaque carreau ; à chaque pente sont les armes de France entre deux Salamandres, le tout en broderie d'or... Les trois Enfants de France y sont peints immédiatement après le dais, montés sur des chevaux de même poil que celui du roi, et bardés de même ». A la seconde porte, les clefs de la ville furent présentées au roi par un jeune garçon, Bernard Nalot, le futur peintre de la ville, « descendu par feinte et engin en une nue ». Le samedi 2 août, suivie de cent dames ou demoiselles, entra la reine de France. Eléonore d'Autriche, infante d'Espagne et sœur de Charles Quint, « était dans une litière étoffée de drap d'or » et « attelée à deux chevaux, tout capaçonés de toile d'or, et un page sur chacun des chevaux, l'un et l'autre vêtus de drap d'or ». La reine portait « une robe d'un brocard d'or et rouge et un bonnet noir avec une plume blanche, ayant à sa main un éventail des bouts de plume d'une queue de paon ». Le dauphin marchait devant la litière ; après lui « ses deux frères avec une dame entre deux, tous à cheval ». Ainsi l'entrée de la reine fut-elle peinte par Cosme et Charles Pingault sur une feuille de vélin que nous ne connaissons que par la description de Lafaille et par la figure gravée à l'eau-forte en 1745 d'après Despax par Louise-Madeleine Hortemels (M.P.D.).

L'année suivante, le 15 mars 1534, Gabriel de Grammont, cardinal, ci-devant archevêque de Bordeaux, et promu au siège de Toulouse, « fit sa première entrée dans cette ville, par la porte d'Arnaud Bernard. Tous les ordres de la ville allèrent le complimenter, écrit Lafaille, au couvent des Pères Minimes ». Les officiers du parlement en robe noire marchaient « devant le cardinal, la Croix, le Sceptre et la Valise entre deux et les capitouls autour de lui », mais sans qu'on lui accordât l'honneur du dais. « La ville fit présent à ce cardinal de deux

bassins de vermeil, chacun du poids de quinze marcs, et d'une couple de bouteilles, aussi de vermeil, chacune de six marcs. » Ses armes avaient été gravées sur bois par Bernard Nalot. Gabriel de Grammont avait été ambassadeur auprès de Charles Quint et de Clément VII. A Rome il avait négocié le mariage de Catherine de Médicis, nièce du pape, avec le duc d'Orléans, le futur Henri II.

Le 2 février 1565 entra Charles IX accompagné de la reine mère, Catherine de Médicis. Les décorations, dont les figures et les emblèmes avaient été choisis par Jean-Etienne Duranti, furent ordonnées sous la direction de Dominique Bertin, architecte, et d'Aimé Maupin. Les arcs, chargés de devises et d'allégories, jalonnaient le passage du cortège et le premier d'entre eux, élevé devant la porte d'Arnaud Bernard, était orné des figures d'Alexandre et d'Auguste et couronné par un groupe emblématique montrant, sur *Aristocratie* et *Démocratie*, la supériorité de *Monarchie* : une femme couronnée de lauriers, l'épée d'une main, le globe dans l'autre, avec ces deux vers :

*Quæ vulgi aut procerum geritur respublica nutu
Corruit, ac solo Principe tuta manet...*

Le cortège précédait le roi. Après le clergé marchaient dix compagnies d'infanterie, les basochiens « vêtus de taffetas blanc et violet », cent petits enfants à cheval « habillés de satin blanc avec la toque garnie de plumes et des bottines de même », d'autres enfants « portant des manteaux de velours noir doublés de satin blanc. Après, venaient les bourgeois avec des robes noires, les unes de velours, les autres de satin ; et après eux les nobles sujets au ban, armés de toutes pièces au casque près, et par dessus des casques de velours garnies de passements d'argent ». Ensuite venaient le Présidial, l'université, le parlement, les milices. Les capitouls « attendaient le roi dans le ravelin qui est entre les deux portes », où Duranti le harangua, lui tendit le missel et les clefs de la ville. Après quoi ils présentèrent « un dais de velours bleu, parsemé de fleurs de lis d'or, avec les armes de France en broderie d'or sur toutes les pentes et garni de huit bâtons galonnés d'or, un pour chaque capitoul ». Le roi se mit dessous, montant « un cheval blanc, bardé de bleu à claire-voie, les lisières frangées d'or : il était vêtu d'un velours bleu en broderie d'or, et portait un chapeau à petit bord de la même étoffe, garni par tout d'un passement d'or en long, et sur les retroussis un bouquet de plumes blanches... Immédiatement après le roi marchait le duc d'Orléans seul ; ensuite, le roi de Navarre entre les deux cardinaux de Bourbon et de Guise ». Cette entrée fut peinte par Servais Cornoualhe, tant au livre des *Annales* qu'en une toile peinte à l'huile et posée au grand consistoire : toutes peintures qui devaient être brûlées le 10 août 1793.

L'entrée la plus magnifique fut celle de Louis XIII, le 21 novembre 1621. Sous la direction de Jean Chalette, peintre de la ville, Pierre Monge et Arthur Legoust, sculpteurs et

architectes, Pierre Dufaur, Jean de Salinge, Claude Banier et Gabriel de Ribes, maîtres peintres, avaient élevé entre la porte d'Arnaud Bernard et l'archevêché sept arcs de triomphe décorés de figures en ronde-bosse ainsi que de peintures, comprenant sept plafonds, treize tableaux et cent huit emblèmes, avec leurs devises latines, toscanes et castillanes. Devant la porte était l'arc de Saturne, avec les figures de Minerve et de Janus. Chalette devait peindre cette entrée tant sur la chronique de 1620-1621 que sur une toile ; toutes peintures qui seront brûlées sous la I^e République. Onze ans plus tard, le même roi fera sous cette porte un passage plus discret. Après l'exécution de Montmorency, Louis XIII va se rendre à Bordeaux et il franchit la porte Arnaud Bernard le 31 octobre 1632. Jean Chalette assistait à ce départ, qu'il a figuré sur la chronique de 1631-1632 (A.M.). La voiture du cardinal précède celle du roi qui est escortée de cavaliers et que salue à droite un peloton de lanciers.

Vers 1800, l'architecte Delbreil donne les coupe et élévation (M.P.D.) d'une rotonde de l'ordre dorique, avec six entrées surmontées de lunettes et un dôme dont le sommet aurait porté une statue équestre du Premier consul. Mais ce projet ne fut pas réalisé et, le 2 février 1814, la porte *Arnaud Bernard* verra passer l'innocente victime de Napoléon Bonaparte : le pape Pie VII qui du château de Fontainebleau, retournait en son palais du Vatican. Le Saint-Père avait fait demander par le colonel chargé de sa garde l'autorisation « de faire son oraison à la basilique Saint-Sernin ». Mais le duc de Bassano, qui connaissait les sentiments royalistes de la population et qui redoutait un enlèvement, avait prescrit à cet officier de traverser « rapidement cette ville à l'extérieur ». A Mgr Primat, archevêque de Toulouse, qui l'attendait à la porte d'Arnaud Bernard : « Mon Fils, dit le Pape, on me refuse la consolation de visiter la basilique Saint-Sernin ; s'il vous est possible, allez offrir le saint sacrifice pour moi à l'illustre martyr et recevez ma bénédiction ». Et dix mille personnes, ayant la plupart de la boue jusqu'à mi-cuisses s'agenouillèrent sous la main du Pontife. Les chevaux furent relayés si vite et leur train fut si rapide qu'il fut impossible de suivre la voiture.

La porte des Croses.

On la nommait porte de *Saint-Julien*, parce qu'elle donnait accès à cet ancien capitoulat, ou porte des *Croses* (*Porta de las Crosas*), nom qui est demeuré à la rue qui lui faisait face et qui a été donné au boulevard voisin. Placée sur l'angle actuel du boulevard Lascroses et du boulevard d'Artillerie (boulevard Armand-Duportal), elle faisait communiquer le quartier des Etudes avec le pré des Sept Deniers. C'était une haute tour carrée coiffée en pavillon et défendue sur sa place extérieure par un machicoulis. Dès 1645 on y logeait l'exécuteur de la haute justice, d'où le nom de tour du *Bourreau* qu'elle a conservé jusqu'à sa démolition.

La première tour que l'on aperçoit en venant du boulevard Lascrosses, dans le jardin Armand-Duportal, était une dépendance de la maison publique (*ostal del public*) établie après 1459 près la porte des *Croses* et le long du fossé, franchi par un ponceau pour la communication des deux bâtiments. En 1525, sur l'ordre du maréchal de Lautrec, lieutenant de la Province, on dut abattre tous les édifices jusqu'à vingt pas des fortifications et la « Grande Abbaye » fut transférée au Pré Montardy. Le square Armand-Duportal conserve les tours et les courtines du rempart nord-ouest qui forment la clôture de l'Arsenal.

La porte du Bazacle.

Sur l'emplacement de la prise d'eau du canal de Brienne était la porte du *Bazacle*, qui faisait face à la place Saint-Pierre. Elle était défendue par un ravelin oblong que baignaient les eaux du fleuve et qui englobait le Moulin du Bazacle. Cette porte, percée dans une tour carrée flanquée de quatre échaugettes, faisait face à la Grave, où reprenait le rempart.

L'enceinte du faubourg Saint-Cyprien suivait la rue du Martinet, puis les allées de *Garonne* (allées Charles-de-Fitte) jusqu'au Fer à Cheval. Elle était protégée par un fossé qu'alimentait la rivière à la porte de Muret et la fontaine des Trois Canelles à la porte de l'Isle. Derrière la Grave, contre la Tour Première, se trouvait un moulin à minot actionné par l'eau des fossés et emporté au XVIII^e siècle par une inondation. Sur ses ruines, Joseph Bosc va établir un *martinet*, qui a donné son nom à la rue voisine. Projeté dès l'an IV et aménagé au prix de mille difficultés, cet atelier était une véritable usine métallurgique qui, au moyen d'une seule forge allumée, mettait en mouvement plusieurs marteaux. Baignant dans les eaux de la Garonne, la tour, qui commençait le rempart du côté de la Grave, était un hémicycle surmonté d'une mirande aux fenêtres surbaissées. Elle a été fixée vers 1840 par le crayon habile d'un élève de Latour (M.P.D.). Trois autres tours défendaient les courtines qui précédaient la porte de l'Isle.

La porte de l'Isle.

Son arc en tiers-point s'ouvrait dans une haute tour percée de cinq fenêtres éparses, deux d'entre elles sur la façade de l'étage attique qui portait une toiture en pavillon. Ainsi paraît-elle vers 1820 sur une lithographie d'Arnout (M.P.D.) précédée d'une route pavée que bordent des jardins et des maisons basses. Elle faisait face à la rue Réclusane, qui menait au Pont Vieux, et elle donnait accès aux routes de la Gascogne, qui conduisaient à l'Isle-en-Jourdain, à Auch, à Lombez, à Pau, à Bayonne. Par cette porte devaient quitter Toulouse deux poètes gascons : Guillaume de Salluste, seigneur du Barthas, et Pierre de Brach qui venaient d'achever leurs études de

Rue de la Porte-Saint-Etienne, 263.
 Rue des Poutirous, 146.
 Rue du Pré-Montardi, 448-449.
 Rue des Prêtres, 142.
 Rue du Provençal, 139-140.
 Rue des Puits-Clos, 339.
 Rue des Puits-Creusés, 533.
 Rue du Puits-Montgaillard, 94.
 Rue du Puits-Vert, 339.
 Rue du Quai-de-la-Daurade, 410.
 Rue des Quatre-Billards, 189-190.
 Rue des Régans, 146.
 Rue du Rempart-des-Pénitents-Blancs, 453.
 Rue du Rempart-des-Pénitents-Noirs, 453.
 Rue du Rempart-Saint-Etienne, 453.
 Rue de Rémusat, 502-504.
 Rue des Renforts, 148.
 Rue Riguepels, 263.
 Rue de la Rispe, 447.
 Rue Rivalz, 504-505.
 Rue Royale, 498.
 Rue du Sac, 414.
 Rue Sainte-Anne, 238.
 Rue Saint-Antoine-du-T, 448.
 Rue Saint-Bernard, 499.
 Rue Saint-Jacques, 271.
 Rue Saint-Jean, 142-143.
 Rue Saint-Pantaléon, 337-338.
 Rue Saint-Rémési, 149-151.
 Rue Saint-Rome, 326-332.
 Rue Saint-Rome (Petite), 339.
 Rue Sainte-Ursule, 382-383.
 Rue des Salenques, 532.
 Rue du Sénéchal, 505.
 Rue de la Sénéchaussée, 92-93.
 Rue Sesquières, 94.
 Rue du Taur, 507-509.
 Rue Temponnières, 381-382.
 Rue des Têtus, 447.
 Rue des Tisserands, 500.
 Rue Tolosane, 198-199.
 Rue des Toulousains, 151-153.
 Rue de la Tour-de-Najac, 386-387.
 Rue des Tourneurs, 340-342.
 Rue des Treize-Vents, 498-499.
 Rue de la Trilhe, 272.
 Rue de la Trinité, 191-193.
 Rue Tripière, 385.
 Rue des Trois-Banquets, 264.
 Rue des Trois-Mulets, 453.
 Rue des Trois-Piliers, 352.
 Rue de la Vache, 412.
 Rue Valade, 540-543.

Rue Vélane, 273-274.
 Rue de la Véronique, 348.
 Rue Vidale, 417.
 Rue du Vieux-Raisin, 100-104.
 Rue Villeneuve, 505-507.
 Rue Vinaigre, 447.
 Rue des Ysalguier, 380.

S

Salle Belcastel, 93.
 Salle du Jardin Royal, 93.
 Séminaire de Caraman, 569.
 Séminaires diocésains, 413, 542.
 Séminaire des Irlandais, 542.
 Séminaire de la Mission, 412.
 Séminaire Saint-Charles, 499.
 Séminaire (Grand), 508-509.
 Séminaire (Petit), 529.
 Sénéchaussée (Hôtels de la), 90-91, 503.

T

Taverne du Bas d'Argent, 449.
 Temple de la Porte-Villeneuve, 506-507.
 Théâtre du Capitole, 315-322.
 Théâtre Français, 453.
 Théâtre de la Liberté, 336.
 Théâtre Montcavrel, 448.
 Théâtre Saint-Martial, 336.
 Théâtre des Variétés, 574.
 Tour de l'Aigle, 45-46.
 Tour de l'Anatomie, 55.
 Tour d'Auriol, 102.
 Tour de Carreri, 102.
 Tour du Fossat, 191.
 Tour de Gonil, 372-373.
 Tour des Hauts-Murats, 46.
 Tour de l'Horloge, 51.
 Tour d'Imbert, 191-192.
 Tour Magne, 45.
 Tour du Manège, 46.
 Tour de Najac, 386.
 Tour de Saint-Dominique, 45.
 Tour de la Sénéchaussée, 46.
 Tour des Servientes, 144.
 Tour de Roguier, 142.
 Tour de Thanus, 45.
 Trésorerie ou Maison du Roi, 84-85.

U

Université de Toulouse, 533-539.

V

Viguerie (la), 80, 411.

TABLE DES MATIERES

PREFACE 7

INTRODUCTION

- I. — RAPPEL HISTORIQUE. La peinture et l'histoire, les portraits et les hommes, les sujets et les faits 9
- II. — ASPECTS ET CARACTERES. Les hommes et les jeux, le chant et le langage, la cuisine et le vêtement, les façades et les rues, les monuments et les ruines 17

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE

LES DEFENSES DE LA VILLE

- LA GARONNE : les ramiers et les moulins, les ponts et les quais, les fêtes nautiques. — LES REMPARTS : les tours et les courtines, les portes et les entrées des princes. 29

PREMIERE PARTIE

LE CHATEAU NARBONNAIS
ET LE QUARTIER PARLEMENTAIRE 69

CHAPITRE I

LE CHATEAU NARBONNAIS

- Le Palais Comtal. Le Palais du Parlement. Le Palais de Justice. 71

CHAPITRE II

DU SALIN A LA PERCHEPINTE

- La place du Salin. L'Inquisition. La Sénéchaussée. L'Académie des Sciences. L'Académie d'Equitation. La grand-rue Nazareth. La rue du Vieux-Raisin et l'hôtel Maynier. La rue d'Aussargues et l'hôtel Dahus. La rue de la Pleau. 83